

7, Rue de Genève

Téléphone :

28.404, 05, 06

Chèques postaux II. 2

Abonnements 1 an 6 mois 3 mois
Suisse fr. 28.— 16.— 8.50
France fr. 32.— 18.— 10.50
Autres pays fr. 40.— 20.50 10.50

Le numéro : 10 cts.

Gazette de Lausanne
ET JOURNAL SUISSE

FONDÉE EN 1798

Régie des annonces :
PUBLICITAS
Société anon. suisse de Publicité
13, Rue Pichard
et succursales en Suisse
et correspondants à l'étranger.
Annonces : 19 cts le mm. de haut.
(86 mm. de largeur)
Réclames : 57 cts le mm. de haut.
(65 mm. de largeur)
Offres et demandes de places :
38 cts le mm. de haut.
(74 mm. de largeur)

Retour sur un événement récent

Le désir de paix est heureusement très répandu ; c'est pourquoi l'accord de Londres a été accueilli avec une satisfaction extrême. On y a vu une nouvelle et puissante garantie contre tout danger de guerre ; sans prendre la peine de réaliser que, si tant d'autres accords avaient eu la portée qu'on prétendait leur donner, ce danger n'existerait plus depuis longtemps. Et si divers publicistes croyaient devoir à leur perspicacité de laisser percer quelques doutes, ils n'en considéraient pas moins un double point comme acquis :

D'une part, disaient-ils, l'Allemagne est mise au pied du mur ; elle va être obligée, selon qu'elle acceptera ou pas les propositions qui lui sont faites, de prendre rang parmi les puissances qui veulent la paix ou de se confiner dans un isolement dangereux ; d'autre part, l'Angleterre a enfin pris, dans les affaires continentales, l'engagement ferme auquel elle s'est refusée si longtemps, et c'est l'annonce de temps nouveaux. Est-ce bien ainsi que se présentent les choses ?

Le communiqué qui a été publié à la suite des entretiens de Londres rappelle la déclaration du 11 décembre 1932 sur l'égalité des droits dans un régime de sécurité. Il prévoit un règlement nouveau qui impliquerait des dispositions générales concernant les armements ; ces dispositions se substituerait à la partie V du traité de Versailles qui limite les armements de l'Allemagne. Et l'Allemagne, ça va de soi, reviendrait prendre sa place à Genève.

Qu'est-ce que cela signifie ? Le Reich, reprenant une « part active » aux entretiens de la Société des nations, discutera-t-il la convention nouvelle qui doit assurer la sécurité et, une fois le résultat obtenu, bénéficiera-t-il de cette égalité des droits à laquelle il tient tant ? C'est ce qui paraît ressortir du texte ; c'est aussi la procédure normale.

Mais, le gouvernement de Berlin l'a dit à mainte reprise : il n'enverra des délégués à Genève que lorsqu'on lui aura dûment reconnu la Gleichberechtigung. N'est-ce pas ce qu'il va répéter cette fois-ci ? Ne se trouvera-t-il pas des gens qui diront que, pour « l'apaisement », il faut lui accorder cette satisfaction ? Seulement, cela peut mener loin. Le retour à la Société des nations, contrairement à ce qu'affecte de croire l'Angleterre officielle, n'est pas une fin. Les Allemands, si la discussion prend un tour qui leur déplaît, sont parfaitement capables de repartir en claquant les portes. Ils s'en iront avec une concession de plus en poche et, pour les ramener, on s'ingéniera sans doute à découvrir des concessions nouvelles.

En tout état de cause, un débat va s'ouvrir. Au reçu des propositions anglo-françaises, les dirigeants du Reich ont réclamé du temps pour se faire une opinion. La presse qui, dans les premiers jours, avait bien accueilli les nouvelles de Londres a opéré un brusque revirement. Elle estime que la reconnaissance de l'égalité des droits, parce que trop tardive, ne compte plus comme valeur d'échange ; elle s'élève contre la prétention des puissances occidentales d'arrêter des formules sans la participation de l'Allemagne qu'elles mettent en face d'un fait accompli.

C'est d'ailleurs une constatation ancienne : jamais le gouvernement du Reich ne s'est contenté de la concession qui lui était faite ; toujours il s'en est servi comme de base pour des réclamations nouvelles. Et cela lui a trop bien réussi pour ne pas récidiver. Verrons-nous l'Angleterre et la France lui opposer un front commun, une volonté arrêtée ? Un avenir prochain nous le dira.

Quant aux engagements franco-britanniques le communiqué constate que la guerre par avions présente des dangers tout particuliers et que, pour les prévenir, les ministres des deux pays ont prévu un accord régional par lequel « les puissances signataires s'engageraient à donner l'assistance de leurs forces aériennes à celle d'entre elles qui serait, de la part d'une des parties contractantes, l'objet d'une agression non justifiée par la voie des airs ». Ils ont décidé « d'inviter l'Italie, l'Allemagne et la Belgique à examiner avec la France et la Grande-Bretagne la possibilité de conclure rapidement une convention de cette nature ». Et pour finir : « Les gouvernements français et britannique se déclarent prêts à se consulter à nouveau, sans délai, après réception des réponses des autres puissances intéressées. »

Telle est la disposition qui a provoqué un si vif plaisir en France. Comme il est certain, a-t-on dit, que la prochaine guerre débutera nécessairement par une offensive aérienne, l'appui de l'Angleterre est désormais assuré, car, une fois commencée, la partie continuera à deux. Est-ce bien cela ? S'agit-il d'un pacte défensif qui lie les deux parties contrac-

tantes et pourra éventuellement s'élargir à d'autres ; ou bien, comme ce fut le cas à Locarno, n'a-t-on pour but que d'englober l'Allemagne dans un système de garanties qui ne prendra corps que moyennant sa participation ? Il me paraît que cette question a une importance essentielle et je ne vois pas qu'elle ait été tranchée.

Au cours de sa visite à Paris, sir John Simon, qui a prononcé de fort bonnes paroles pour la France au banquet de la chambre de commerce britannique, a paru dire, dans son entretien avec M. Flandin, qu'en cas d'abstention de l'Allemagne la France et l'Angleterre passeraient outre et concluraient le pacte aérien. Mais il y a loin de l'opinion personnelle d'un ministre à un engagement précis entre Etats. Et M. MacDonald, dans un grand discours à Luton, a sans doute insisté sur les garanties de sécurité qu'une convention aérienne offrirait à la Grande-Bretagne, mais il s'est plu à présenter toute la négociation de Londres comme une sorte d'arbitrage des ministres anglais entre la France et l'Allemagne qui élevaient chacune des revendications inacceptables pour l'autre partie. Et c'est bien ce qu'on pouvait attendre de lui.

Pour l'instant, le gouvernement belge se déclare prêt, dit-on, à adhérer à un pacte aérien. L'Italie paraît le bien accueillir tout en faisant des réserves quant à la possibilité de soutenir l'Angleterre dans les airs. Quant à l'Allemagne, elle garde un silence sibyllin. Sa presse fait cependant remarquer qu'il n'y a pas lieu de convier le Reich à souscrire une convention de ce genre puisqu'il lui est interdit de posséder une aviation de guerre et qu'avant toute autre chose il importe de lui reconnaître le droit de s'en créer une. Argumentation qui serait amusante si un journal comme le Times ne se hâtait pas de la prendre au sérieux.

D'où il résulte que l'Allemagne reste à l'horizon de chacun. On doit compter sur sa bonne volonté pour prolonger la paix. On est prêt, pour l'empêcher d'armer davantage, à légitimer ce qu'elle a déjà fait en contradiction directe avec ses engagements. Situation déconcertante seize ans après un traité qui devait la mettre pour toujours hors d'état de nuire.

De fait, je le dis depuis longtemps et je suis heureux de constater que d'autres journaux le disent aussi : il est illusoire de s'imaginer que l'Allemagne hitlérienne va modifier la voie où elle s'est engagée. Elle ne le peut pas : un brusque arrêt dans sa préparation militaire provoquerait chez elle une crise de chômage aggravée d'un désarroi moral à laquelle le régime aurait peine à résister. Alors, puisqu'on a laissé passer le moment où une pression aurait été suivie d'effet, il n'y a plus qu'à créer autour d'elle une coalition de nations pacifiques capable de réprimer ses velléités belliqueuses. Après des tentatives de toutes sortes le système du roi Edouard VII s'impose de nouveau.

La France a eu grand'raison de revenir à l'Angleterre chercher de l'appui. En dépit des fantaisies de M. MacDonald, c'est là, et non dans le pacte oriental, qu'elle peut le trouver ; c'est aussi le moyen de gagner définitivement l'Italie. On nous assure que les ministres français ont tenu un langage net et ferme, le langage que les Anglais comprennent. Tant mieux ! Souhaitons qu'ils aient réussi au delà même de ce que dit le communiqué. Nul doute qu'un accord étroit des trois puissances occidentales ne fasse une impression puissante qui entrainera tous les hésitants... Seulement, contrairement à ce qu'on s'est plu à dire, l'entrevue de Londres n'est aucunement une fin ; c'est un début. Une partie servée va s'engager où la paix de l'Europe est en jeu.

Edm. R.

A nos abonnés

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore acquitté leur abonnement pour 1935 sont informés que notre administration va procéder sous peu à l'expédition des

remboursements

Toutefois, afin de faciliter la tâche de nos services et d'éviter des frais inutiles, nous engageons vivement les intéressés à verser le prix de leur abonnement à notre compte de chèques postaux II. 2. Ce mode de paiement est le plus simple et le moins coûteux.

COMME IL VOUS PLAIRA

David et Goliath

Les hommes ne sauraient vivre avec un sentiment de sécurité trop absolu, sans qu'il en résulte des dangers pour leur âme. La plupart d'entre eux finissent par croire que la santé est un dû, un état tout naturel et qu'il n'y a pas de raison de s'en étonner. Ils oublient même de s'en féliciter chaque jour. Ils font bon marché de ce bien qui leur est si généreusement octroyé. La grippe, périodiquement, remet les choses au point.

Il suffit qu'un grain, plus petit que les infimement petits, se glisse dans les rouages pour détraquer toute la mécanique. C'est la lutte de Goliath et de David le microscopique. Voici Goliath fauché, terrassé, avec 39° degrés à l'ombre de son édreton et de plusieurs couvertures.

◆◆◆

Ce gros mangeur se voit réduit à la portion congrue, c'est-à-dire à des infusions de tilleul et à quelques pastilles. Dans la solitude fiévreuse, il sommeille et médite. Il y a longtemps que cela ne lui était pas arrivé, la vie, parait-il, ne lui en laissant pas le loisir. Il se demande : « Où puis-je bien avoir attrapé cette grippe ? » Il cherche des responsables, puis se rendort.

Tout lui est égal, les pires catastrophes peuvent ébranler l'écorce terrestre. Les royaumes et les républiques peuvent s'écrouler, tant pis ! Le monde est limité aux parois de cette chambre où erre son regard fatigué. Un vase à fleurs, dans la pénombre, fait une drôle de grimace. Il voudrait ne pas la regarder et cependant il la retrouve toujours.

La musique de la radio lui jette, quelque part, un défi et lui entre dans le crâne comme un tire-bouchon. Il modifie ses opinions sur les avantages de la musique mécanique. « Et le médecin qui n'arrive toujours pas ? » Il avait promis de venir avant midi et voici qu'il est bienôt huit heures. La médecine, c'est l'art de se faire désirer.

Ce malade était de ceux qui laissent entendre que leur présence à la tête de leurs affaires est indispensable. Il répétait volontiers : « Il y a cinq ans que je n'ai pas pris de vacances. Que voulez-vous, je n'ai pas le temps, moi ! » Ce qui signifiait qu'il était d'une autre trempe que vous. Pour un peu, il vous aurait confié dans le creux de l'oreille qu'il se pourrait bien que sans lui le monde s'arrêterait de tourner.

La grippe vient de remettre les choses au point. Bien qu'il ne soit pas là, ses affaires ne marchent pas mal. Ne le lui dites pas pour ne pas l'humilier et lui faire de la peine, mais, entre nous, le monde, sans lui, ne s'est pas arrêté.

◆◆◆

Le bruit s'est répandu dans le quartier. Goliath a la grippe. La petite bonne l'a raconté à l'épicier du coin qui est chargée de la diffusion des épices, du sucre et du café et des nouvelles, si possible fraîches et mauvaises. La grippe règne. Chacun la passe à son prochain, comme on se transmet un mot d'ordre. On s'aborde avec une désinvolture feinte qui cache mal une grande méfiance.

N'évoquez pas avec trop de détails, en présence d'Anselme, les prodromes de la maladie, car il a l'imagination vive et à chaque instant il se demande s'il ne vient pas de ressentir le frisson précurseur.

Théodule est né prudent. On lui a dit que prévenir vaut mieux que guérir, aussi toute sa conversation est-elle parfumée par les bons mots qu'il suce et son haleine sent le bourgeois de sapin.

Sulpice s'enquiert si la grippe cette année peut prendre une tournure grave. Il ne demande qu'à être rassuré. Rassurons-le.

Gédéon, lui, est une manière de héros. Tremblant de fièvre encore, avec des jambes en étoffe bourrée de son, il a fait un effort surhumain et s'est attaché à son lit. Il flagole, mais il n'a pu résister aux obligations de sa conscience et du devoir. Il fait preuve d'une grande volonté. Comme vous ne vous en apercevez pas tout seul, il vous le fait comprendre en vous donnant à tâter son poignet brûlant. Il grouille de microbes et vous toussa à la figure. C'est sa façon de vous prouver son héroïsme.

◆◆◆

Le médecin est enfin venu, tard dans la soirée, après avoir vu avant vous trois ou quatre douzaines de grippés. Cet homme de science a dit ce qu'il fallait dire. Il s'est efforcé de garder le juste milieu qui consiste à rassurer le patient, sans toutefois déprécier la grippe, car ce serait en même temps déprécier ses services.

On voudrait connaître son secret. Il serait en effet très important de savoir comment il fait, en approchant des centaines de malades, pour ne pas tomber malade lui-même.

Il me confie : « Un instant j'ai cru que j'allais être atteint à mon tour, mais je me suis dit que ce n'était pas le moment de se croiser les bras, car la vengeance est décidément trop belle ! »

Il a pensé faire imprimer, à de nombreux exemplaires, la même ordonnance, afin de gagner du temps, mais il a jugé, avec raison, que le public n'avait pas encore assez évolué pour admettre cette simplification.

P. DECORVET.

Le véritable changement de Constitution

Dans leurs dernières assemblées, les trois plus grands partis politiques du pays ont discuté la révision générale de la Constitution. Les socialistes, qui sont devenus les principaux bénéficiaires du régime centraliste et étatiste instauré en 1874, n'éprouvent aucun besoin de changer un état de choses dans lequel ils se sentent si à l'aise. Ils se flattent de marcher à la conquête du pouvoir sous les lois bourgeoises. Par étapes successives, ils ont passé numériquement au premier rang. Si, au Conseil national, ils ont 49 députés alors que les radicaux en ont 52, c'est que la proportionnelle électorale est différente de la proportionnelle mathématique.

Cette dernière année, leur prospérité grandissante a subi quelques flottements. Ils ont du grabuge à leur aile droite syndicaliste et des fuites à leur aile gauche qui incline vers le communisme, mais ils se flattent d'enrêmer de nouvelles masses de mécontents sous la bannière de l'initiative de crise. On n'ignore pas que ce vaste raid alimentaire sur l'Etat a des partisans chez les radicaux de gauche et dans une partie des masses paysannes fanatisées par un exalté, le conseiller national Muller. Il faut ajouter à ce front disparate les franchistes, bolchévistes monétaires, zéloteurs de la monnaie fondante, prêts à tout renverser pour réaliser leur utopie.

Les organisateurs de cette nouvelle formation de combat se disent, non sans raison, que le succès de leur run social équivalra bien à un changement de Constitution. On comprend, d'autre part, qu'ils refusent de ramper dans la galère frontiste, qui porte l'idée de la Constitution nouvelle.

Les radicaux se sont montrés divisés. Les jeunes, sympathiques à l'initiative qui devra être soumise au peuple, puisqu'elle a abouti, ont été fortement majorisés par leurs aînés. Ceux-ci, reconnaissant que la Constitution actuelle contient des parties désuètes, estiment toutefois que sa révision complète est prématurée. Il leur paraît plus politique de continuer pendant un certain temps le régime des révisions partielles. Ils craignent qu'un mouvement révisionniste ne soulève des tendances antilibérales, ce qui ressemble fort à un grand coup de chapeau donné aux initiateurs de la révision.

Les conservateurs, dont les jeunesse politiques ont participé, à côté des frontistes, à l'organisation de l'initiative, lui ont apporté une adhésion conditionnelle et théorique.

En fait, ces décisions ont peu de portée pratique. Il paraît improbable que le corps électoral suisse sanctionne l'initiative qui lui sera soumise. Son insuccès moral, marqué par la pénible récolte des signatures, ne se transformera guère en un succès matériel. Mais même si le peuple donnait raison aux signataires de l'i-

itiative, il s'écoulerait des années avant que le pays fasse peau neuve.

Les Constitutions ne créent pas, mais elles arrangent ce qui est créé. Or, nous sommes bien loin de pouvoir songer à arranger tout ce qui est aujourd'hui en discussion et en formation dans le pays. Quoi qu'on fasse, en dépit de toutes les tentatives de conciliation, il y aura des vainqueurs et des vaincus.

Notre première Constitution fédérale, celle de 1848, qui était beaucoup plus fédéraliste que la suivante, a vécu 26 ans. Celle de 1874, qui nous gouverne encore aujourd'hui dans ses parties inviolées, qui ne sont pas les plus nombreuses, a été néfaste à l'autonomie cantonale. Elle ne fut acceptée qu'après le rejet, en 1872, d'une Constitution plus centraliste encore.

◆◆◆

A moins de changements profonds et imprévisibles dans la mentalité populaire et de transformations ethniques encore plus accentuées dans les populations de minorité linguistique, il semble exclu que les cantons romands acceptent une Constitution qui ne restitue pas aux cantons leur véritable autonomie et la liberté d'action qu'ils se sont laissés ravir par la génération de 1874. La Zürcher Zeitung émet l'opinion qu'un rejet de l'initiative ouvrirait la voie à une entente entre les groupes nationaux. C'est un espoir qu'il ne faut pas abandonner d'emblée, mais les difficultés paraissent pour l'instant presque insurmontables. L'affranchissement politique du pouvoir central, qui répond dans nos régions à un besoin profond, est considéré comme une rébellion dans une partie nombreuse et puissante de l'opinion confédérée.

Et il y a, pour ne rester que dans le domaine intellectuel, entre la philosophie politique radicale et les doctrines des conservateurs-catholiques, une antinomie qui apparaît à beaucoup d'entre nous surannée et néfaste, mais dont les racines n'en sont pas moins profondes.

Et même si les questions spirituelles et les problèmes économiques étaient aplatis entre tous ceux qui se tiennent sur le terrain national, peut-on imaginer que ce serait sans concessions aux diverses formes de néo-marxisme qui se sont implantées en Suisse à la faveur même de l'étatisme centralisateur, inauguré en 1874 ?

Que le peuple accepte ou rejette l'initiative révisionniste, qu'il est, parait-il, question maintenant de lui soumettre le 2 juin en même temps que l'initiative de crise, sa décision restera, pour des années, lettre morte.

Ce qui importe, c'est de ne pas perdre de vue que la véritable révision totale de notre Constitution, c'est l'initiative de crise qui nous l'apporterait. C'est sur elle que doit se concentrer tout l'effort de ceux qui veulent l'honneur, l'indépendance et la dignité du pays.

P. G.

des préoccupations analogues, fixés des types pathologiques ou fustigés les lares d'une société ? L'antiquité n'a-t-elle pas produit Œdipe ; le XVIIe français Phèdre, dont les sujets — matière d'étude scolaire — ne sont-ils pas scabreux ? Et Denise d'Alexandre Dumas fils, Les Corbeaux d'Henri Becque ; les Revenants, Maison de poupée, Le Canard Sauvage d'Henrik Ibsen ; Les Avariés de Brieux ?

D'où vient donc que les mêmes gens qui protestent aujourd'hui contre les ouvrages de Bourdet ou de Deval considèrent à l'égal de chefs-d'œuvre les pièces énumérées ci-dessus ? L'éloignement dans le temps, la maîtrise des auteurs, l'habitude prise ? Non, rien de tout cela ne suffit à expliquer l'étrange contradiction où ils se mettent.

Nous sentons confusément aujourd'hui que nous ne sommes plus capables de supporter ces nourritures substantielles. Nous redoutons leur effet sur un organisme débilité et, au lieu de nous soigner, nous faisons diète. Nous ne voulons pas qu'on nous confonde avec ces tristes produits de la lâcheté moderne et ce faisant, nous nous condamnons nous-mêmes, ayant l'air d'avouer une ressemblance qu'il ne tient qu'à nous de ne pas avoir.

Ce n'est pas tout. Sous l'honorable prétexte de sauvegarder la jeunesse, nous feignons de redouter pour elle des spectacles, que nous n'osons pas lui interdire. Nous demandons des règlements, des lois qui se substitueront à l'autorité paternelle et obligeront, par exemple, les entrepreneurs de spectacles à préciser sur leurs affiches que telle œuvre est interdite à la jeunesse. Nous nous en remettrons aux maîtres d'école du soin non d'instruire nos enfants mais de les élever. Abdiquant quant à nous, nous abdiquons aussi quant à ceux que nous avons mis au monde. N'ayant plus d'autorité sur nous, nous n'oserons plus, nous ne désirerons même plus l'exercer sur ceux dont la formation nous appartient. Et cependant ce n'est ni aux pouvoirs publics ni aux directeurs de théâtre ou de cinéma qu'incombe en premier lieu le soin de garder la jeunesse du danger. C'est aux parents.

Par bonheur, par miracle, au milieu de ce désarroi, une jeunesse renouvelée semble se lever ; c'est celle qu'Henry Bernstein dépeint dans Espoir, celle qui cherche avec ferveur un terrain solide, un monde où « d'être homme d'honneur on ait la liberté ». Mais lui laisserons-nous la tâche d'apprendre par elle-même ce que nous avons appris de nos parents et ce que nous devons lui enseigner, lui donnant le sentiment de son abandon et de sa supériorité ? Ne nous resaisissons-nous pas, ne chercherons-nous plus au moins à mériter leur respect et leurs égards et continuerons-nous à admettre, par exemple, que des jeunes gens et des jeunes filles, dont ce n'est pas la profession, feignent devant leurs mères et leurs petites sœurs, sur la scène d'un théâtre, des sentiments et des attitudes choquantes, au nom de cette fameuse sincérité qui n'est souvent que de la muflerie ?

Gaston BRIDEL.

Pour l'écoulement des vins indigènes

Un de nos amis nous écrit :

Pendant que l'initiative contre l'impôt fédéral sur les vins se couvre de signatures, une idée nouvelle vient de surgir, qui mérite d'être examinée de près ; car elle aurait pour effet, en cas de réalisation, d'apporter une aide vraiment efficace au vignoble.

Il s'agirait d'obtenir la garantie de l'écoulement des vins du pays à un prix rémunérateur, qui serait fixé avec la collaboration des importateurs de vins étrangers. La Suisse importe pour environ 136 millions de francs de vins étrangers, tandis que la production indigène s'élève à 76 millions. Supposons que les importateurs soient astreints de prendre en charge le 10 pour cent de la production du pays, proportionnellement à leurs achats à l'étranger ; il en résulterait que l'écoulement des vins indigènes serait assuré pour une somme de treize millions, ce qui allégerait d'autant le marché. Il est inutile d'insister sur les avantages que cette solution comporterait pour nos vigneron dans la grave crise qui les frappe actuellement.

Cette suggestion, à première vue, paraît réalisable ; elle n'imposerait pas des sacrifices excessifs aux importateurs de vins étrangers et elle permettrait de résoudre de façon simple et pratique les difficultés auxquelles se heurte la vente de nos vins indigènes. L'idée est dans l'air ; elle est digne de retenir l'attention des défenseurs du vignoble.

Ce qui, en attendant, ne doit pas nous empêcher, — bien au contraire ! — de mettre tout en œuvre pour que l'initiative contre la dime du vin remporte un éclatant succès.

Des hippopotames gazés ?

De nombreux cadavres d'hippopotames ont été trouvés le long des rives du lac Albert, sur la frontière du Congo belge et de l'Uganda. On suppose que ces animaux ont péri sous l'action d'un empoisonnement temporaire des eaux du lac causé par l'explosion de gaz pétrolières, survenue il y a quelque temps, au-dessous de sa surface.

M. Goebbels a de l'appétit

Rome, 9 février. Le Giornale d'Italia a publié un intéressant article de son correspondant berlinois. Cet article reproduit les principaux passages d'une harangue qu'aurait prononcée il y a peu de jours, M. Goebbels, ministre de la propagande. Dans ce discours, M. Goebbels déclarait imminente une action de l'Allemagne à Memel et en Autriche. « Quand nous aurons Memel, aurait-il dit, la libération de nos frères d'Autriche ne sera pour nous qu'un jeu : car, Anglais et Français et même la tenace Italie devront admettre que l'Autriche appartient au Reich. Pour la défense de nos frères autrichiens, nous sommes prêts à lutter et à marcher si d'autres devaient occuper cette terre allemande. » Il précisa ensuite la constitution en Autriche d'un Front allemand, comme il en exista dans la Sarre, et l'envoi d'un ultimatum au chancelier Schuschnigg. « Si le gouvernement de Vienne, conclut le ministre de la propagande, n'accepte pas nos conditions, nous réclamerons pour nos frères qui, dans leur grande majorité sont partisans de l'Allemagne, le droit de disposer de leur sort et nous nous proclamons leurs champions devant le monde entier. »

LE SAINT-SIÈGE ET SES NEGOCIATIONS avec Madrid et Berlin

Cité du Vatican, 9 février. Dans les milieux diplomatiques, on considère désormais comme closes les négociations entre l'Espagne et le Saint-Siège. M. Rímiero, ambassadeur d'Espagne, et le cardinal Pacelli, qui ont pris part aux négociations vont procéder à la signature des accords. Le gouvernement espagnol serait disposé à réformer la loi religieuse dans le sens demandé par le Vatican. Le Corriere della Sera annonce, d'autre part, des conversations préliminaires qui seraient le signe de la reprise des négociations du Vatican avec le Troisième Reich pour l'application du concordat. Un certain optimisme paraît régner.

Résumé des nouvelles de dimanche matin

L'Italie et l'accord de Londres. — Un communiqué officiel de Rome déclare que les milieux italiens ont suivi avec une grande attention les conversations qui se sont déroulées à Londres entre les gouvernements français et anglais, conversations au courant desquelles le gouvernement italien a été tenu en détail. Ces mêmes milieux responsables considèrent avec sympathie l'ensemble de la déclaration finale qui a suivi lesdites conversations et ils estiment que cette déclaration contient la possibilité d'une entente avec l'Allemagne et par conséquent l'origine d'une période de collaboration entre les puissances intéressées. En ce qui concerne plus précisément le pacte aérien d'assistance mutuelle, la position de l'Italie sera prochainement fixée dans le sens d'une adhésion de principe, la situation spéciale de l'Italie à l'égard de la Grande-Bretagne et réciproquement, faisant l'objet d'un examen particulier. Les milieux responsables italiens ont pris acte avec satisfaction de la position prise par la Grande-Bretagne à l'égard de l'indépendance autrichienne et des accords franco-italiens du 7 janvier.

Où M. Frot est en cause. — (Havas.) « Paris-Soir » dit qu'au cours de sa prochaine séance, la commission d'enquête Stavisky prendra une décision en ce qui concerne l'ouverture d'une nouvelle expertise sur la mort du conseiller Prince. D'autre part, M. Delmas, conseiller général à Agen, a adressé à la commission une lettre dans laquelle on lit ceci : « Au cours du déjeuner qui a eu lieu à Paris le 19 février 1934, M. Thomé, raconte qu'étant encore directeur de la Sûreté, il avait reçu un coup de téléphone de M. Frot, ministre de l'intérieur, demandant en combien de temps il pouvait lui réunir le dossier de l'affaire Stavisky. Dix minutes ou un quart d'heure, lui fut-il répondu. Ce délai était à peine écoulé que M. Frot, accompagné d'un inspecteur, entra dans le cabinet de M. Thomé qui, avec son secrétaire, achevait le classement des documents. M. Frot aurait alors emporté tout le dossier avec une certaine précipitation. »

Moscou parle d'une alliance secrète ? — Tous les journaux soviétiques publient en manchette la nouvelle d'une alliance secrète entre la Pologne et le Japon, conclue en novembre dernier, et qui prévoirait la coopération militaire des deux pays. Les Polonais se seraient notamment engagés à porter à la connaissance de l'armée japonaise toutes les inventions qu'ils feraient, tandis que les Japonais leur dévoileraient leurs derniers progrès en matière d'artillerie lourde et d'aviation.

CONFEDERATION

L'affaire des faux Jacquier M. Foex, doyen des juges d'instruction de Genève, s'est occupé vendredi de l'affaire Jacquier ; le magistrat informateur a entendu comme témoin M. Paul Choux, dit Abel Sarrol, rédacteur au « Travail ».

Des mandats internationaux ont été lancés par MM. Dupertuis, juge informateur à Lausanne, et Foex, juge d'instruction à Genève. Ces mandats n'ayant pas amené l'arrestation du faussaire, de nouvelles mesures ont été prises. Les deux magistrats ont demandé que les mandats figurent d'une part au « Moniteur international » qui paraît à Vienne et dans le « Bulletin français de recherches criminelles ».

Le souci de notre défense nationale

La campagne pour le scrutin des 23 et 24 février bat son plein

M. Minger a parlé à Schwyz

Schwyz, 10 février. Le concours de patrouilles de ski militaire de la 5me division et des troupes du Gothard s'est déroulé par un temps magnifique. La patrouille du 86me bataillon d'infanterie de montagne, pour la troisième fois, s'est classée première. A cette occasion, M. Minger, conseiller fédéral, a prononcé sur la place de Schwyz, devant 3000 personnes, un discours en faveur de la loi fédérale sur l'organisation militaire. La tribune était entourée d'environ 150 officiers, parmi lesquels se trouvaient les colonels-divisionnaires de Murali, Tissot et Dormann. Le président de la Municipalité de Schwyz, M. Hans de Reding, a souhaité la bienvenue à l'assistance. M. Minger, conseiller fédéral, a fait un exposé du projet et a répondu aux objections des adversaires. Il a terminé en adressant un vibrant appel aux paysans en faveur du projet. Ce discours a été vivement applaudi.

Puis la distribution des prix aux vainqueurs du concours de ski a eu lieu. La Municipalité de Schwyz a offert un banquet en l'honneur du président de la Confédération.

Les radicaux soleurois en faveur de la nouvelle loi...

Soleure, 10 février. (Ag.) Le parti radical-démocratique du canton de Soleure a tenu dimanche une assemblée de délégués, sous la présidence de M. Sauser, de Soleure, à laquelle 700 personnes ont participé. Après avoir entendu M. Duni, de Gerfelingen, l'assemblée, à l'unanimité, s'est prononcée en faveur du projet de loi fédérale sur l'organisation militaire. Dans une deuxième résolution, l'assemblée s'est prononcée en faveur du projet sur la répartition du trafic.

... les catholiques-conservateurs argoviens également...

Broug, 10 février. L'assemblée des délégués du parti catholique-conservateur du canton d'Argovie, présidée par M. Fricker, conseiller aux Etats, s'est prononcée en faveur de la loi sur l'organisation militaire. L'assemblée a exprimé des remerciements au landamman Xavier Stalder, qui se retire après avoir bien servi le peuple et son parti. Pour lui succéder, le parti catholique-conservateur pose la candidature de M. Joseph Rüttimann, avocat à Muri (Argovie).

... ainsi que les paysans et bourgeois argoviens

Broug, 10 février. (Ag.) L'assemblée des délégués du parti argovien des bourgeois et des paysans a nommé président du parti M. A. Studler, conseiller d'Etat, en remplacement de M. Baumann, conseiller national, démissionnaire. Une assemblée populaire organisée avec les autres partis bourgeois et les associations patriotiques, forte de 500 personnes, après avoir entendu un discours de M. Koenig,

TRES IMPORTANTE RESOLUTION DU CONGRES RADICAL VAUDOIS

(A. T.) Le parti radical-démocratique vaudois a tenu, dimanche après-midi, dans la salle des XXII Cantons, son congrès cantonal qui a réuni 454 délégués. M. Louis Chamorel, conseiller aux Etats, président, et M. Paul Martinet, le nouveau secrétaire du parti, fonctionnaire comme secrétaire.

M. Chamorel, dans son rapport présidentiel, a passé en revue les principaux faits de l'année, puis M. Pierre Rochat, conseiller national, avocat à Lausanne, a présenté les nouveaux statuts cantonaux, qui ont été adoptés sans discussion. Le nouveau programme du parti, avec les principes, a fait l'objet d'un rapport de M. F. Porchet, conseiller d'Etat, et a été également voté sans discussion à l'unanimité.

M. Henry Vallotton, avocat à Lausanne, conseiller national, a fait ensuite un brillant exposé sur la réorganisation militaire, montrant ses nécessités techniques, exposant les raisons patriotiques, nationales et internationales qui commandent son adoption.

A 16 heures, M. M. Pilet-Golaz, conseiller fédéral, salué par une longue ovation, a fait un brillant discours où il a parlé de la crise, de ses origines, de ses conséquences ; il a montré ce qu'est à Berne la situation d'un conseiller fédéral romand, qui ne doit jamais oublier la solidarité gouvernementale. Il a parlé de la loi militaire et demandé aux Vaudois, aux vigneronniers surtout de faire leur devoir, les 23 et 24 février, afin que soit votée la prolongation des écoles de recrues.

Sur la proposition de M. Fiaux, député à Herménches, l'assemblée a voté à l'unanimité la résolution suivante : « Cinq cents délégués du parti radical-démocratique vaudois, réunis en congrès cantonal, dimanche 10 février, à Lausanne, après avoir entendu un rapport de M. Henry Vallotton, conseiller national, sur la loi fédérale de réorganisation militaire qui sera soumise au scrutin populaire les 23 et 24 février 1935, »

« considérant que le nouveau projet prévoit les mesures les plus indispensables pour assurer la sécurité et faire respecter l'intégrité de notre territoire, » « convaincus de ce que le maintien des libertés démocratiques dépend de l'esprit civique et militaire des citoyens suisses, »

« décident à l'unanimité de recommander chaleureusement aux électeurs vaudois de se prononcer, les 23 et 24 février, en faveur de la loi de réorganisation militaire en votant oui, » et expriment également à l'unanimité l'ardent désir que les autorités fédérales renoncent dans le plus bref délai à l'unique impôt sur les vins et les cidres du pays. »

UN DÉRAILEMENT SUR LA LIGNE PONT-BRASSUS

Le Sentier, 10 février. (Inf. part.) Samedi soir, à 20 h. 40, le dernier train montant du Pont au Brassus a déraillé à 500 mètres environ avant la halte de la Golisse. Le déraillement est dû à un écartement des rails sous la pression de la neige accumulée à chaque passage du train. Sous une bise violente et soufflant en rafales, les voyageurs, au nombre d'une quarantaine, durent évacuer le convoi ; mais tous purent regagner leur domicile le soir même.

Un wagon de secours fut mandé et arriva peu après. Les travaux de déblaiement et de remise en état commencèrent à 2 h. 30, sous la direction de MM. Corthésy, chef du dépôt de Lausanne, et Rochat, chef du service de la voie à Vallorbe.

Dimanche après-midi, à 14 h. 30, soit après douze heures d'un travail interrompu, la voie était complètement dégagée et à 17 heures le convoi put poursuivre son voyage. Cent cinquante mètres de voie étant endommagés, le trafic normal ne pourra reprendre que dans quelques jours ; en attendant, les voyageurs transborderont.

Les comptes de l'Etat de Vaud pour 1934

Le budget ordinaire pour 1934 comporterait aux dépenses Fr. 43,729,961 et aux recettes Fr. 39,935,564 laissant ainsi apparaître un déficit de Fr. 3,794,397

Les comptes définitifs, dont les chiffres exacts ne seront connus qu'après que le Conseil d'Etat les aura adoptés, ce qui aura lieu sans doute dans l'une de ses prochaines séances, boucleraient d'une façon sensiblement plus favorable. D'après certaines évaluations, écrit la « Tribune », le déficit n'atteindrait guère plus que la moitié du chiffre ci-dessus. Etant donné l'intensité de la crise et des lourdes charges qu'elle impose à l'Etat, ce serait là un résultat fort satisfaisant. Il ne faut pas oublier en effet que ce déficit comprend l'amortissement de la dette cantonale qui est porté par fr. 759,500 à la rubrique G. du budget du Département des finances.

LAUSANNE

Pour la protection contre les attaques aériennes

Trois cours d'instruction pour la défense passive de la population civile contre les attaques aériennes sont organisés à Lausanne, conformément à l'arrêté fédéral du 20 septembre 1934 et à l'arrêté du Conseil fédéral du 16 novembre 1934. Par décision du Conseil d'Etat, ils sont placés sous la surveillance de la commission cantonale consultative pour la protection passive de la population civile contre les attaques aériennes.

Ils auront lieu : le premier cours du lundi 11 au mercredi 13 février ; le deuxième, du jeudi 14 au samedi 16 février ; le troisième, du lundi 18 au mercredi 20 février, au local des sapeurs-pompiers (Poste de premier secours), Palud, 10, Lausanne (pour les théories) et au Comptoir suisse à Beaulieu et à la ligne de tir à la Pontaise (pour les exercices pratiques).

Ces cours sont dirigés par M. le Dr F. Payot, chef du service sanitaire cantonal. Ils seront donnés par MM. le Dr Messerli, chef du service d'hygiène de la ville de Lausanne ; M. Marcelin Cordone, ingénieur et chimiste, à Lausanne ; M. Pelet, éditeur de la « Tribune », à Lausanne ; M. Léon Blanc, président de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, à Montreux, et M. R. Jaques, technicien, à Vevey.

Le programme de chaque cours est, en résumé, le suivant : Premier jour, de 8 h. 30 à 10 h. Ouverture du cours, Organisation des cours (Dr F. Payot). Exposé général (Dr Messerli). Les gaz toxiques, au point de vue chimique (Dr Cordone). Notions sommaires sur l'action des gaz sur l'organisme humain (Dr Messerli). Les moyens de défense, organisation des localités en vue de la défense du pays (Dr Messerli). Exercices pratiques en circuit fermé et des masques à filtre (colonel Pelet, major Blanc, Dr Cordone, M. Jaques). Visite de la station de contrôle des masques et de la station du feu, sous la direction du colonel Pelet.

Deuxième jour : Palud 10 (Salle de théorie). Secours médicaux. Respiration artificielle. Transport des gazés (Dr Messerli). Détection et neutralisation (Dr Messerli et Dr Cordone). Organisation d'un poste de secours (Dr Messerli). Bombes incendiaires et brisantes (MM. Pelet et Blanc). Visite d'un abri et étude d'abri (M. Jaques). (Comptoir suisse). Port du masque et exercices pratiques (MM. Pelet, Blanc, Cordone, Jaques).

Troisième jour : (Comptoir suisse). Exercices pratiques de port du masque (MM. Pelet, Blanc, Cordone, Jaques). Exercices pratiques de désinfection et neutralisation (MM. Messerli et Cordone). (Pontaise, ligne de tir) : Travail pratique de sapeurs-pompiers (MM. Pelet et Blanc). Reddition du matériel. Mise au net. Discussion générale et liquidation du cours.

Les participants sont au bénéfice d'une assurance durant la durée du cours. Ils sont priés de se munir de vêtements usagés. Chaque participant s'occupera, cas échéant, de son logement. Il sera du reste chaque jour au bénéfice d'une indemnité de déplacement. Un lunch en commun, au frais du cours, est prévu chaque jour à midi.

Les cours s'adressent à des médecins, des directeurs et chefs de police, des commandants et officiers de sapeurs-pompiers, aux représentants des principales communes vaudoises.

La Sûreté arrête un audacieux cambrioleur

Le 6 février, vers 3 heures du matin, M. Ammann, locataire à l'avenue de la Gare 40, s'étant réveillé, se trouva brusquement, en arrivant dans le corridor, en présence d'un individu qui sortait de son salon. Une lutte violente s'engagea entre eux et ce n'est qu'après plus d'une dizaine de minutes que M. Ammann finit par mettre son antagoniste hors d'état de résister. Le cambrioleur — car c'en était un — ne faisant plus mine de bouger, M. Ammann en a profité pour téléphoner à la police, mais, le malfaiteur, quoique ayant reçu quelques très sérieux horions et saignant abondamment, utilisa cette courte absence pour prendre la poudre d'escampette. De nombreux agents de la police locale, intervenant tôt après, se livrèrent à de minutieuses recherches qui restèrent sans résultat. Dès lors, la Sûreté qui avait été à son tour chargée de l'en-

quête, a procédé à une série d'investigations qui n'avaient jusqu'ici pas abouti, le signalement qu'on possédait étant, d'ailleurs, extrêmement vague.

Samedi, vers 13 h., deux inspecteurs de la Sûreté qui passaient au Petit-Chêne, aperçurent, près du kiosque à journaux, à l'entrée de l'avenue Richemont, un personnage qui prenait un journal, tout en cherchant à dissimuler son visage dans le col relevé de son pardessus. Intrigués, ils observèrent l'individu plus en détail et constatèrent qu'il avait la figure tuméfiée. L'ayant immédiatement appréhendé, ils l'interpellèrent en lui disant : « C'est toi, Hein ? » A quoi leur interlocuteur répondit : « Oui ».

Conduit dans les bureaux de la Sûreté, il a en effet reconnu qu'il était celui qui avait pénétré à l'avenue de la Gare 40 et qu'il était entré là, muni d'espadrilles et d'une lampe sourde, dans l'intention arrêtée d'y commettre un vol. Après avoir tenté d'ouvrir un tiroir d'une table avec un couteau, il s'était emparé, à la cuisine, d'une boîte de conserve et de chocolat ; il s'apprêtait à se rendre à la chambre à coucher — pour y chercher de l'argent — lorsqu'il a été surpris par le locataire.

C'est un jeune homme, — 21 ans, — Roland R. Soleurois, maçon, qui est à Lausanne depuis 1933. Pressé de questions, R. a dû reconnaître qu'il avait commis, antérieurement, toute une série d'actes aussi audacieux que celui de l'avenue de la Gare.

Au Cercle libéral

Conférence Georges Bridel Nous rappelons la conférence publique et gratuite que fera lundi soir au Cercle libéral (Hôtel de la Paix) M. Georges Bridel, municipal, lieutenant-colonel E.-M. G. : « Avec nos troupes en montagne ». Des films agrémenteront cette causerie tout à fait « d'actualité » à la veille du scrutin pour la défense nationale.

D'un film ou d'un autre

Aux mains sinon d'un improvisateur mais tout au moins d'un cinéaste qui ajoute à la formation technique indispensables les dons de l'imagination et de la fantaisie créatrices, l'appareil de prise de vues devient un magicien. Qu'on songe une minute à ce qu'en savent et savent tirer les Suédois épris de la grave poésie de leur terre natale, les Russes, les Tchèques, plusieurs Allemands, quelques trop rares Français.

Cette évocation rétrospective est cruelle cette semaine à Lausanne où la quasi totalité des films sont étroitement calqués sur des romans qui en asservissent et en entravent l'épanouissement. Qu'on en juge : Angèle, au Bourg, adapté d'un de Baumgarten, de Giono ; Sapho (Lumen) adapté du roman de Daudet ; Tartarin de Tarascon (Capitole) adapté d'un autre roman de Daudet ; Nana (Métropole) adapté — de loin — d'un roman de Zola ! C'est à en avoir la nausée. Et croyez bien que ce ne sont pas les auteurs de scénarii spécialement composés pour l'écran qui font défaut. Mais ils se heurtent à l'indifférence à la fois des auteurs et des spectateurs de films, à ce goût tenace de l'ornière où se complaisent trop de réalisateurs que dérangeraient l'obligation ou ils se trouveraient de sortir carrément des « chemins battus », de servir le public de l'opium — hier : des œuvres quelconques, — dont ils le gavent.

Donc, au Lumen, Sapho par Léonce Perret. L'homme a fait ses preuves. Il est un pionnier du cinéma de France. Il a du talent à défaut d'audace. Il a jugé que de cet après livre d'Alphonse Daudet, de cette dure critique d'une liaison amoureuse arriérée, on pouvait tirer un film. Et il s'est mis au travail : il a tourné le bal où Fanny Legrand rencontre Jean ; les milieux bohèmes où il se complaisait ; il a évoqué la mise en ménage, les ruptures alternant avec les réconciliations, les lettres romantiquement déchirées au-dessus du feu, puis la chute lente de l'homme, enfin un éursaut l'arrachant aux basses compagnies et la fuite vers Outre-Mer.

Léonce Perret s'est montré consciencieux. Il a dosé les paysages, les vues de studio, les reconstitutions du Paris il y a 50 ans. Malheureusement, il manque de force. On ne sent pas dans son œuvre la pleine impétuosité d'un Pabst. Cette tragédie tourne à l'idylle manquée. Et Mme Mary Marquet-Francois qui faisait là ses débuts à l'écran, est une Sapho étrange, inégale, avec de beaux éclairs et trop de scènes où l'on sent la Comédie-Française. Ce n'est certes pas une tare, mais l'écran n'en a que faire. Nous aimons mieux voir Mme Marquet en scène jouant, par exemple, le maître de son cœur de Paul Raynal... L'interprétation masculine est bonne. Au même programme : vivantes actualités et d'intéressantes petites documentaires tournées par les soins de la ligue vaudoise anti-tuberculeuse.

Au Capitole : Tartarin de Tarascon que Raymond Bernard s'est appliqué très loyalement à réaliser et où il a, certes, ménagé au spectateur des instants de douce gaîté. Il est même surprenant que d'une œuvre aussi connue et sur laquelle les années se sont accumulées, le cinéaste ait tiré pareille matière comique. On voudrait seulement voir Raimu « tomber la veste » avec plus de spontanéité. Car il faut bien l'avouer, de cette œuvre peuplée par Bernard de bien divertissantes fantoches, le moins porté à rire c'est M. Raimu, à qui nous avons connu déjà de ces échecs subites. Lige peut-être, la fatigue ? Bref, on éprouve le besoin de lui crier : « Allons, Tartarin, un petit sourire ! Dialogue de Pagnol-Daudet ou de Daudet-Pagnol, comme on voudra, qui es droït. Au Métropole : Nana, œuvre américaine... doublée en français. On se demande ce qu'en aurait pensé Emile Zola ? L'adaptation est, il est vrai, libre et suit de loin la trame du livre, ce qui est loin d'être une erreur. La réalisation à l'écran n'accentue pas trop le réalisme du roman. Il faut d'ailleurs s'attacher ici surtout au relief que la Russe Anna Sten a fait de son rôle principal. Zola n'avait pas prévu cela. Il nous montre une créature acharnée à ruiner ceux qui s'opposent à elle. L'actrice élève à accentué plutôt le caractère de fatalité du personnage, la fatalité qu'il porte en soi ; elle refuse ainsi quelque peu la nature de Nana en insistant sur le côté pitoyable du sujet. Dans le même établissement : un bon dessin animé de Disney.

Le Rex a conservé jusqu'à dimanche soir l'excellent Prince Jean et Le Modern a fait de même, jusqu'à lundi, avec Volga en flamme de Tourjansky. Au Palace : un film policier au dialogue anglais, avec texte français en surimpression : le Sphinx. J. N.

Théâtrales « Helvétia »

On ne saurait trop louer les Helvétiens de la façon dont ils ont joué Est-ce possible ? Cette comédie pleine de faits et de humors, est très difficile à interpréter. Elle exige des dons de finesse, d'aisance qu'on rencontre rarement chez des amateurs. Il faut souligner notamment le soin et l'intelligence apportés par Théoline dans son jeu et la composition de son personnage. Bien en, maintenu à peu près constamment dans le mouvement qui lui convient,

le spectacle fut charmant... à condition que, par un puissant effort intellectuel dont je me sens totalement incapable, on soit parvenu à oublier qu'il s'agissait d'une soirée d'étudiants, destinée à divertir les pères et mères, les petits frères et les petites sœurs des casquettes amantées. Car le pièce de M. Birabeau est fort audacieuse et d'une moralité bien approximative. Elle nous représente le mariage sous l'aspect d'une union contingente, subordonnée à un accord presque exclusivement physique, aux aises égoïstes des conjoints qui n'ont, pas plus l'un que l'autre, à faire nulle concession, à s'efforcer vers, aucun progrès. Nous assistons (il est vrai que c'est le cauchemar d'une femme délinquante) à une longue scène de séduction, poussée jusqu'à son paroxysme. Le temps est proche où il faudra interdire à la jeunesse d'assister aux spectacles des étudiants.

Un-prologue, un peu pince, mais point dépourvu de mordant et d'esprit satirique met notamment en scène deux conseillers fédéraux, aux initiatives discutées et deux leaders de gauche qui semblent fournir à plaisir des sujets de chansons à leurs contemporains. G. B.

VOTATION FÉDÉRALE DES 23 ET 24 FÉVRIER

sur l'organisation militaire

En conformité de l'arrêté du Conseil fédéral du 3 janvier 1935, l'assemblée de la Commune de Lausanne est convoquée pour samedi 23 et dimanche 24 février 1935, à l'effet de voter sur la loi fédérale du 28 septembre 1934 sur l'organisation militaire.

L'horaire du scrutin sera publié ultérieurement. Le REGISTRE CIVIQUE est déposé au Contrôle des Habitants, guichet No 2, Anzère de l'Hôtel de Ville, place de la Louve ; il sera définitivement clos vendredi 22 février à 20 heures.

Un bureau de distribution de cartes civiques sera ouvert les jeudis 21 et vendredis 22 février de 8 h. à 20 h., sans interruption au Contrôle des Habitants, guichet No 2. Les électeurs désirant changer de section de vote sont priés de faire modifier leur carte avant le 20 février.

Aucune carte civique ne sera délivrée dès la clôture du registre. Les citoyens, nés en 1915, ayant 20 ans révolus, doivent être porteurs de leur acte de naissance ou de tout autre pièce officielle (acte d'origine, livret de famille des parents) indiquant la date exacte de leur naissance.

Monsieur Albert MEYER

Ingénieur

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, enlevé subitement à leur tendre affection, le samedi 9 février 1935, dans sa 69e année. L'ensevelissement aura lieu le mardi 13 courant à 11 heures. Messé à l'Eglise catholique du Sacré-Coeur de la Croix d'Ouchy, à 10 h. 15, où les honneurs seront rendus. Domicile mortuaire : Chemin des Fleurettes 19. R. I. P.

Monsieur Eugène PELLIS

Ancien expert forestier

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, oncle, cousin et parent que Dieu a repris à Lui le 9 février à l'âge de 77 ans après une longue maladie. L'ensevelissement aura lieu le mardi 12 février 1935. Culte au domicile à 13 h. 30. Honneur et départ à 14 heures. Domicile mortuaire : rue du Midi 15, Lausanne.

Monsieur Eugène PELLIS

Ancien inspecteur forestier

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, oncle, cousin et parent que Dieu a repris à Lui le 9 février à l'âge de 77 ans après une longue maladie. L'ensevelissement aura lieu le mardi 12 février 1935. Culte au domicile à 13 h. 30. Honneur et départ à 14 heures. Domicile mortuaire : rue du Midi 15, Lausanne.

Monsieur Eugène PELLIS

Ancien inspecteur forestier

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, oncle, cousin et parent que Dieu a repris à Lui le 9 février à l'âge de 77 ans après une longue maladie. L'ensevelissement aura lieu le mardi 12 février 1935. Culte au domicile à 13 h. 30. Honneur et départ à 14 heures. Domicile mortuaire : rue du Midi 15, Lausanne.

Monsieur Eugène PELLIS

Ancien inspecteur forestier

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, oncle, cousin et parent que Dieu a repris à Lui le 9 février à l'âge de 77 ans après une longue maladie. L'ensevelissement aura lieu le mardi 12 février 1935. Culte au domicile à 13 h. 30. Honneur et départ à 14 heures. Domicile mortuaire : rue du Midi 15, Lausanne.

Grand Conseil neuchâtelois

Neuchâtel, 9 février. Dans sa séance de vendredi, le Grand Conseil neuchâtelois a continué l'examen des projets financiers. Il a autorisé le Conseil d'Etat à supprimer l'exploitation du régional Les-Ponts-La Chaux-de-Ponds lorsqu'un service d'autobus fonctionnera sur le même parcours. Il a voté l'imposition complémentaire des personnes juridiques pour les immeubles qu'elles possèdent dans le canton.

Le projet de redressement financier est adopté

Neuchâtel, 10 février. (Ag.) Le Grand Conseil neuchâtelois a tenu samedi deux séances, dans lesquelles il a terminé l'examen du projet destiné à améliorer les finances de l'Etat. Ce projet prévoit des impôts nouveaux pour fr. 1.100.000 et des réductions de dépenses pour 650.000 fr. Il a été accepté en votation finale par 83 voix contre 6. La session est close.

Recours repoussé

Dans sa séance de vendredi, le Conseil fédéral a examiné un certain nombre de recours. L'un d'eux concernait la contrebande de beurre dans les zones. L'intéressé avait été condamné à une amende de 34,000 fr. et avait recouru pour ce fait au Conseil fédéral. Celui-ci l'a repoussé. Il a également rejeté deux recours d'étrangers qui avaient été en son temps expulsés de Suisse pour des raisons d'ordre politique.

Accident homicide dans les rues de Berne

Berne, 9 février. Vendredi soir, peu après 22 heures, un grave accident s'est produit à la Papiermühlstrasse, à Berne. Une automobile venant à toute allure, en direction de la ville, a renversé un char chargé de bois, tiré par trois hommes. Deux d'entre eux furent tués sur le coup. Le troisième est indemne. L'automobile a été projetée contre un arbre et complètement démolie.

Dans la voiture se trouvaient, outre le conducteur, un jeune homme de 19 ans, quatre occupants. La personne au volant qui utilisait la machine pour une balade avec des amis, a été blessée. Une des occupantes a eu un oeil écorché, tandis qu'une autre personne a été contusionnée. Les occupants qui n'ont pas été conduits à l'hôpital ont été arrêtés.

Pour la défense nationale, aidez le Comité vaudois d'action et versez votre offrande au Compte de chèques II/8516, Lausanne.

CANTON DE VAUD

Décisions du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat a pris acte de la démission de M. H.-S. Bergier, notaire, à Lausanne, de ses fonctions de membre de la Commission centrale d'impôt.

Il a nommé, en qualité de : a) membre de la Commission centrale d'impôt, M. André Verrey, notaire, à Lausanne, actuellement suppléant, en remplacement de M. H.-S. Bergier, démissionnaire ; b) président de la Commission d'impôt du district de Vevey, M. Eugène Chevalley, chef du secrétariat de la dite commission, en remplacement de M. Marcelin Cordone, ingénieur et chimiste, à Lausanne ; c) membre de la Commission d'impôt du district du Pays d'Enhaut, M. Alfred Roch, agriculteur, à Château d'Oex, en remplacement de M. Ami Marmillod, nommé préfet ; d) membre suppléant de dite commission, M. Alois Martin, boursier communal, à Rossinière ; e) suppléant du contrôleur-laitier pour la circonscription de Corsier, M. Henri Murisier, à Corsier-les-Monts.

Il a confirmé, pour 1935, les présidents, membres et suppléants de la Commission centrale d'impôt, de la Commission de taxation des personnes morales et de cette Commission de district en charge en 1934. Il a alloué : a) à la commune de Grandson fr. 3870.—, au maximum, pour construction, par des chômeurs, du chemin forestier « des Râpes » ; b) aux communes suivantes les subvendes de chômage maxima ci-après : 1) Châtelard-Montreux, fr. 450.— pour construction d'un chemin forestier « En Certallion » ; 2) Lausanne, fr. 8000.—, soit 20 % des salaires payés aux chômeurs qui ont collecté pendant la « semaine du kilo » ; 3) Yverdon, fr. 1500.—, pour reconstruction de la chaussée de la rue du Pré et construction de la route des jardins ; c) 5 bourses d'apprentissage, pour un montant total de fr. 1100.—.

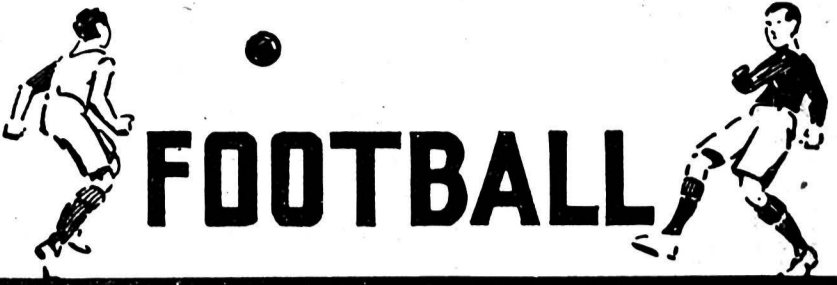
Le feu à Chevroux Activé par la bise, il détruit deux maisons

(Corr. part.) Un incendie s'est déclaré dans la nuit de vendredi à samedi vers 23 h. 40, à Chevroux, dans l'immeuble du Café du Jura, propriété de Mme Alice Bonny. Cette habitation qui a été détruite comprenait deux appartements, le café, une grange et une écurie. Outre la propriétaire, y habitait M. Gurtner, locataire et tenancier du café. L'immeuble appartenant, propriété de M. Auguste Homsberger, composé d'un logement, d'une écurie et de dépendances, fut également la proie des flammes. Le tout ne forma qu'un immense brasier qui fut activé par un fort vent du nord.

L'alarme a été donnée à 23 h. 40 par M. Gurtner. Les pompiers de Chevroux se sont rendus sur les lieux. Rien n'a pu être sauvé, à l'exception du bétail, soit 8 vaches et quelques porcs. Les dégâts sont très importants. Pas de blessés.

La gendarmerie et le Juge de paix se sont rendus sur les lieux. Les causes de ce sinistre ne sont pas encore établies.

Chronique sportive



FOOTBALL

Championnat suisse

La situation

Le championnat en difficulté

Dame nature fait des siennes: c'est du moins l'opinion des auteurs du calendrier mathématique, intangible et tabou du championnat de football. Ce point de vue n'est, certes, pas celui des joueurs plus nombreux adeptes des sports blancs qui, profitant du retour offensif de l'hiver s'en donnent à cœur joie. L'A.S.F.A. qui sait tirer de ses ukases une moelle nourricière (ses administrés en savent quelque chose), aimerait bien punir l'hiver. Pauvre A.S.F.A., impuissante devant les décrets de la nature, vous voilà bien châtiaité à votre tour. On aimerait bien, à tout le moins, que cela vous servit de leçon.

La fin de la compétition est fixée au dimanche 19 mai. Aucun doute que cette date sera dépassée de plus d'un mois et qu'on terminera pendant la canicule. Riant perspective!

Or donc, les matches suivants n'ont pu avoir lieu: Locarno-Bâle et Chaux-de-Fonds-Servette. Quant aux autres engagements, les hommes de confiance de l'A.S.F.A. ont fait montre d'une dose d'incoscience peu commune en les autorisant. Il serait sans doute un peu tard pour changer quoi que ce fût dans le calendrier des matches qu'a à jouer le F.C. Chaux-de-Fonds. Le terrain de ce club est impraticable pendant plus de deux mois et c'est précisément cette époque-ci que les grands manitous choisissent pour faire jouer aux Chaux-de-Fonds plusieurs rencontres d'affiliés. A une exception près, les chocs du jour ont donné lieu à des luttes très serrées que reflètent bien les «scores» enregistrés. Sur le terrain de la Fontenette, les Carougeois ont tenu la dragée haute aux enfants terribles de la compétition, nous avons nommé les Young-Fellows de Zurich. En fin de compte, la classe a parlé ce qui ne change en rien la situation d'Étoile Carouge. Qui, de Bernes ou de Biennes, a le mérite du match nul? Question difficile à résoudre, étant donné que d'une part, le rendement de l'équipe de la ville fédérale laissait à désirer depuis un certain laps, et que d'autre part, les Biennois ont tenu en échec deux des meilleures formations du pays (Lausanne et Lugano). On notera, en passant, que les auteurs de ce match nul occupent tous deux dans le classement une position qui les met à l'abri de tout souci tout comme elle leur défend toute ambition. Autre bataille au résultat incertain: à Zurich, Grasshoppers a tenu en échec Lugano. Les Saute-relles, à défaut du titre national qui leur échappera cette année, bornent leurs dessein à maintenir leur réputation d'équipe élégante, au football académique. On conviendra qu'ils y réussissent parfaitement. Pour Lugano, le point perdu avait une importance pratique indéfinissable de par sa position de 3me et talonneur des leaders. Ceux-ci s'en réjouiront égoïstement, Lausanne-Sports le beau premier qui n'avait qu'un point d'avance sur les valeureux Bianconeri. Puisque nous parlons de l'équipe lausannoise, réjouissons-nous de son très net succès de samedi après-midi contre Concordia de Bâle, mais attendons à dimanche prochain avant de conclure à un retour de forme plein de promesses, car l'adversaire du Lausanne-Sport sera de tout autre qualité. Il convient donc de réserver son jugement. La lourde défaite de Concordia met en fâcheuse posture ce club, au demeurant sympathique. Sa position est d'autant plus critique que Young-Boys de Bernes a emporté les deux points du litige au Nordstern de Bâle et la situation s'éclaircit, enfin, pour ce qui est du deuxième club reléguable. On n'en peut pas dire autant du peloton de tête et c'est de bon augure et pour les caissiers de clubs et pour le public. Classement:

Deuxième ligue

Table with 5 columns: J., G., N., P., P. for various teams like Aarau, Granges, Olten, etc.

Dans les séries inférieures

Table with 5 columns: J., G., N., P., P. for teams in the second group like Lucerne-Chiasso 6-0, etc.

Championnat de France

Table with 5 columns: J., G., N., P., P. for teams like Stade-Sierre, Servette, etc.

CONCORDIA-LAUSANNE 0-5

Table with 5 columns: J., G., N., P., P. for teams in the second group like Lucerne, St-Gall, etc.

Ligue nationale

Table with 5 columns: J., G., N., P., P. for teams like Concordia-Lausanne 0-5, Locarno-Bâle, etc.

Classement

Table with 5 columns: J., G., N., P., P. for teams like Servette, Lausanne, Lugano, etc.

Première ligue

Table with 5 columns: J., G., N., P., P. for teams like Servette, Lausanne, Lugano, etc.

GROUPE I

Table with 5 columns: J., G., N., P., P. for teams like Urania, Racing-Olten, etc.

GROUPE II

Table with 5 columns: J., G., N., P., P. for teams like Lucerne, St-Gall, etc.

Deuxième ligue

Table with 5 columns: J., G., N., P., P. for teams like Stade-Sierre, Servette, etc.

Dans les séries inférieures

Table with 5 columns: J., G., N., P., P. for teams in the second group like Lucerne-Chiasso 6-0, etc.

Championnat de France

Table with 5 columns: J., G., N., P., P. for teams like Stade-Sierre, Servette, etc.

sés, ne fait rien de bien devant les buts lausannois où Sécheyne n'a eu pour ainsi dire aucun shoot dangereux à retenir. Stetzer descend bien, trompe défense et goalkeeper mais son shot passe au-dessus de la barre. Puis on voit un arrière bâlois essayer de faire un but contre ses propres couleurs; il n'en résulte qu'un corner qui ne donne rien. Burkart retient encore un bel essai de Hochstrasser puis la fin arrive avec un cafouillage devant les buts bâlois et un corner qui est dévié hors de la zone de danger.

Depuis son dernier passage à Bâle, toute l'équipe vaudoise, y compris Francki, nous a paru en progrès. La défense n'a montré aucune faiblesse alors que les demis ont produit un travail intelligent et utile. La ligne d'avant, s'entend très bien. Quant au team de Concordia, à part quelques excellentes individualités, sa composition et sa forme actuelles laissent peu d'espoir de réhabilitation.

YOUNG-BOYS BAT NORDSTERN 1-0

On ne quitte pas le stade du Wankdorf sans une certaine déception, car Young-Boys a fourni une très médiocre impression. Si quelques éléments, je pense à Hurlin, Samek, Artimoviz et Stegmeier, ont joué avec courage et entraînement, la défense, par contre, est bien faible et commet de monumentales erreurs de tactique qui risquent de coûter cher à l'équipe entière. Il est certain que si Y.-B. joue dimanche prochain contre Bernes le même football qu'aujourd'hui, il risque bien de s'en tirer moins heureusement que cet après-midi. Je dis «heureusement» car en toute franchise Y.-B. a emporté 2 points — les bienvenus du reste — qui devaient prendre le chemin de Bâle. Si Y.-B. a gagné, ce n'est pas à sa valeur qu'il le doit, ce n'est pas à son énergie légendaire non plus, c'est simplement à M. Spengler, l'arbitre, qui a annulé un but tout à fait correct des Bâlois et au centre-avant de Nordstern, Büche, qui a manqué lamentablement, à 6 mètres des buts, 4 occasions uniques d'envoyer la balle au fond des filets de Schenk.

Le terrain gelé et bosselé a certainement beaucoup nui à la facture du jeu, mais Nordstern a néanmoins su beaucoup mieux que les locaux, s'adapter à la situation. Les deux équipes ont pratiqué un jeu simple, sans fioriture, avec grands déplacements de la balle aux ailiers, suivis de centre qui créaient des situations confuses devant les buts de Schenk et de Haussener. Y.-B. marque son seul point tout au début du match, à la suite d'un cafouillage devant les buts bâlois. J'ai même eu l'impression que ce but avait été marqué par l'arrière-droit bâlois, d'un coup en arrière malheureux contre lequel le gardien, pris à contre-pied, ne pouvait plus rien. Stimulé par ce succès, Y.-B. travaille ferme, mais la défense de Nordstern, calme et sûre, repousse toutes les attaques, en construisant même les contre-offensives. Les arrières de Y.-B., au contraire, procèdent par nettoyage, c'est-à-dire qu'ils renvoient la balle en avant, en arrière, à droite ou à gauche, selon leur position. A la mi-temps, après un jeu assez égal, le score reste de 1-0 en faveur de Young-Boys.

Dès la reprise, alors c'est Nordstern qui part résolument à l'attaque et sera la plus grande partie du temps devant les buts de Schenk qui, à part quelques beaux arrêts, commet de nombreuses erreurs que ne sauront pas utiliser les avant-bâlois. A la suite d'une série de corners, Nordstern marque un but très régulier, mais M. Spengler annule ce succès! La cause restera pour moi un mystère, car placé directement derrière les buts, j'ai suivi cette phase avec attention et n'ai pas vu la moindre erreur d'un Bâlois. Nordstern redouble alors ses efforts et ses attaques et Büche, coup sur coup, manque des buts tout faits, par suite d'un empiètement trop grand. Y.-B. desserre l'étreinte et fait quelques incursions en camp bâlois, mais la balle revient vite devant les buts de Y.-B. Pendant les dernières minutes, Y.-B. gagne du temps en envoyant la balle en touche et M. Spengler siffle la fin de ce match.

ÉTOILE CAROUGE — YOUNG-FELLOWS 0-1

Trois à quatre cents personnes entourent le terrain lorsque les deux équipes se présentent. Carouge joue avec plusieurs remplaçants. Young-Fellows débute avec le vent dans le dos et attaque tout de suite dangereusement les buts carougeois. Le terrain gelé ne se prête pas à du bon jeu et les joueurs manquent très souvent des passes et les balles. Carouge ne peut pas se libérer de l'étreinte zurichoise et les corners se succèdent. Frigerio, le centre-avant des Young-Fellows, est très étroitement surveillé. Quelques minutes avant la mi-temps, Gregori a quelques arrêts remarquables et c'est à lui que Carouge doit le score nul au repos.

Dès le début de la seconde mi-temps, Carouge bénéficie de deux corners qui sont tirés sans résultat. Puis Young-Fellows attaque à nouveau. Mais les deux inter sont mous et ne soutiennent pas leur centre-avant. A la 35ème minute, à la suite d'un faux d'un arrière carougeois, Frigerio, de 25 mètres, marque superbement d'un fort tir à raz-terre. Finalement Young-Fellows bat Carouge par 1 à 0. Victoire méritée de l'équipe zurichoise.

U. G. S. — Soleure 0-1

Très peu de monde à Frontenex où l'équipe de Soleure rencontrait U.G.S. Dès le début, U.G.S. attaque dangereusement et le gardien soleurois retient avec peine. Puis le jeu se passe au milieu du terrain, aucune équipe n'entrant en action. A la 20ème minute, U.G.S. attaque de dangereuse façon et l'on assiste à un véritable assaut des buts soleurois. L'ailier gauche genevois Neury shoote sur le poteau, puis ensuite sur le gardien, et finalement l'inter droit d'U.G.S., Savarès, envoie au poteau. C'est ensuite au tour des visiteurs d'attaquer; ils obtiennent un corner que Guichard dégage. A la 35ème minute, les locaux laissent passer une occasion unique de marquer.

Au début de la seconde mi-temps, U.G.S. attaque vivement et Frutiger, gardien soleurois, retient avec peine. Deux corners sont tirés contre les violets et le gardien genevois, blessé, doit quitter le terrain. Pendant quelques instants, les Genevois sont désorientés par cet accident mais se reprennent peu à peu. Le jeu continue assez partagé et ce n'est qu'une minute avant la fin du match que l'inter gauche soleurois peut marquer le but de la victoire.

ÉTOILE MALLEY (vét.) 2 — ÉTOILE MALLEY (mixte) 1

Cette partie jouée entre jeunes et vétérans fut vivement disputée malgré le terrain gelé. Les jeunes ont brillé quelques excellents éléments n'arrivant pas à imposer leur jeu, bien au contraire, les vieux, sous l'impulsive direction de Viquerat, marquent deux buts par Mischler et quelques minutes avant la fin s'assure le but de la victoire sur départ brusque de Viquerat qui laisse à Wyss le soin de marquer.

Belle victoire des vétérans de Malley sur leurs cadets.

Tennis

Championnats de France sur courts couverts

LOLETTE PAYOT CHAMPIONNE DE FRANCE!

Notre correspondant de Paris nous télégraphie:

En finale du simple dames, Mlle Lolette Payot bat Mlle Adamos 1-6, 6-3, 6-4. Mlle Payot, championne d'Allemagne et de Suisse, est depuis dimanche après-midi championne de France sur courts couverts. La joueuse suisse représente ainsi une sorte de trinité internationale et sportive. Au début de son match contre Mlle Adamos, Mlle Payot cherche vainement à ajuster son jeu. Elle ne réussit pas à retrouver le coup droit devant lequel ses adversaires ont dû s'incliner. Mlle Adamos enlève la première manche 6-1. L'aspect de la partie change à la 2ème manche; Mlle Payot a retrouvé sa forme; elle promène Mlle Adamos à sa guise et gagne la deuxième manche par 6-3. Mlle Payot conserve sa forme et sa supériorité dans le 3ème set et l'enlève avec le titre de championne de France par 6-4.

Finale du simple messieurs: Borotra champion de France.

Borotra, en grande forme, bat Prens (Allemagne) 6-2, 6-2, 6-2, et conserve son titre de champion de France qu'il détient depuis un temps immémorial.

Finale du double dames: Mlle Adamos-Adamoff battent Mlle Payot-Barbier 6-2, 6-2.

Demi-finales du double mixte: Mlle Rosambert-Borotra battent Mlle Adamos-Jamain 2-6, 6-8, 6-1.

Finale du double mixte: Mlle Payot-Marcel Bernard battent Mlle Rosambert-Borotra 2-6, 6-2, 6-4.

Concours de ski et courses de chevaux aux Plans sur Bex

Les deux sociétés organisatrices, le Ski-Club des Plans et la Société des dragons, guides et mitrailleurs, ont fait un gros effort pour donner un peu d'animation à ce charmant vallon des Plans où tant d'amis de la solitude viennent passer la saison d'été.

La course de descente se déroulait sur le chemin de la Varraz, de la Glacier, située au-dessus de Pont-de-Nant, avec arrivée sur le terrain choisi ordinairement pour des cultes militaires. Plusieurs coureurs perdirent du temps à escalader les tas de neige que les avalanches ont récemment jetés sur la piste.

L'épreuve de steeple-chase comprenait deux fois le tour du champ de course, soit une longueur d'un kilomètre environ. La piste soigneusement préparée avec le triangle était d'une largeur de 4 mètres. Les obstacles au nombre de 7, d'une hauteur maximum d'un mètre, révélèrent des difficultés auxquelles la majeure partie de nos dragons n'étaient pas habitués. Le jury décida, vu le mauvais état de la neige sur le champ de course, d'organiser le concours de skijöring sur le chemin dans le village des Plans et ce fut certainement la plus intéressante épreuve de la journée.

La distribution des prix eut lieu à la Pension Marletaz, sous la présidence de M. A. Trummer, vice-président de la Société cantonale des D. G. M.

Il nous reste à remercier les organisateurs de la manifestation, MM. G. Bourgeois, de Bex, et Lucien Bonard, des Plans, qui ont surmonté d'énormes difficultés pour faire connaître le hameau montagnard qui ne peut songer à devenir un centre pour les sports d'hiver, vu les faibles moyens de communication qui le relie à la plaine.

Steeple-chase. — 1. Devey, Bex, 2' 42"; 2. Bourgeois Gustave, 3' 17"; 3. Villiger, vétérinaire, 3' 15"; 4. Hauswirth, Bex, 5. Ambré, Olon, 6. Genet Isaac, Bex.

Obstacles pour soldats et amateurs. — 1. Nicollat André, Bex, 32' 15", 6 f.; 2. Bourgeois Gustave, Bex, 35', 6 f.; 3. Bader, St-Triphon, 32', 8 f.

Skijöring. — 1. Cavalier Alex, Gryon, skieur, Reuteler R., Gryon, 2' 24" 1/5; 2. Bourgeois, Bex, Moreillon F., Les Plans, 2' 58"; 3. Delachat, Bex, Keller Arthur, Bex, 2' 45" 1/5; 4. Hauswirth, Bex, Bernard P., Les Plans; 5. Nicollat, Bex, Bernard Lucien, Les Plans; 6. Villiger, Bex, Jaquier Marcel, Bex; 7. Genet J., Bex, Crosset René, Frenières.

Courses de descente. — 1. Fontannaz Isaac, 3' 55"; 2. Bernard P.-David, 4'; 3. Crosset René, 4'; 4. Moreillon François, 4' 10"; 5. Moreillon Armand, 4' 15"; 6. Cherix Félix, 4' 16"; 7. Moreillon Félix, 4' 38"; 8. Crosset Henri, 5' 10"; 9. Bernard Lucien, 5' 15"; 10. Girod Jean, 5' 20"; 11. Schrotter Willy; 12. Keller Arthur; 13. Dupraz André.

Le programme de 1935 de la Fédération suisse de boules ferrées

Cette jeune fédération a tenu son assemblée générale annuelle le dimanche 20 janvier, à Renens, sous la présidence de M. A. Savary. L'appel des délégués, il est constaté que les 10 sociétés faisant partie de la fédération sont représentées, soit 20 délégués pour 200 membres que compte la fédération qui n'a que 6 mois d'existence. Le comité central, confirmé pour une année, est le suivant: M. A. Savary, président; M. A. Tempia, vice-président; M. Ed. Jomini, secrétaire; M. H. Barraud, sous-secrétaire; M. L. Jelmini, trésorier; MM. Chermette, Varalle, Marelli, Campiotti, membres.

Après liquidation des affaires courantes, M. Tempia fait un rapport succinct sur les discussions du 18ème congrès de la Fédération nationale française de boules concernant notre demande, qui consiste à autoriser les joueurs licenciés suisses à prendre part aux concours en France et réciproquement pour les joueurs français en Suisse. Cette demande a été chaudement appuyée par M. le président



La TERRIBLE AVALANCHE DU PRAETTINGAU. La maison de la famille Thöny-Flütsch après la descente de l'avalanche. Un mur de protection contre les avalanches empêcha que la maison ne fût détruite et sauva la vie aux deux habitants.

XIVme Concours civil et militaire des Pleïades

(De notre envoyé spécial)

Samedi soir, une bise glaciale et insistante réfrigérait toutes choses. Et notre bonne volonté, elle aussi, se sentait tristement glacée à la perspective de grimper dans le petit matin froid aux Pleïades, pour assister au concours organisé chaque année, par la Société des sous-officiers de Vevey.

Nous n'avons rien regretté. Dimanche, la bise s'arrêta gentiment de souffler et c'est un beau soleil clair qui nous accueillit aux Pleïades où le petit train haletant et surchargé déverve la foule des skieurs qui viennent tour à tour arracher leurs lattes au fourgon spécial transformé, pendant la montée, en gigantesque pelote d'épingles.

Les groupes bigarés s'acheminent vers la cuvette où viennent d'être données les dépêches des patrouilles militaires. Au nombre de six, elles ont été fait de disparaître en descendant sur Prantin. De cet endroit, la pente continue sur Fontannaz-David pour se terminer à l'Alliaz où une montée rude débute qui passe par Lally et qui nous ramène à Prantin d'où la cuvette — lieu d'arrivée — sera vite rejointe.

6 patrouilles, formées chacune de quatre hommes, avaient — nous l'avons dit — pris le départ. Quelques deux heures plus tard, il en arriva quatre au complet, qui, la tenue rectifiée et le souffle retrouvé, s'annoncèrent au colonel Lédery. Les deux autres terminèrent avec trois coureurs car elles avaient perdu un homme en chemin. C'est assez concevable si l'on songe que le parcours comptait 18 kilomètres. Et, d'autre part, qu'on se rassure: les deux hommes égarés sont maintenant retrouvés. L'un avait perdu son ski et l'autre, à la suite d'une chute, s'était fait peler le nez, le pauvre... rien de grave heureusement, nous dit un sanitaire.

La Cp. cycl. 1 arrivée première, a réalisé le temps de 2 h. 15' 15", ce qui est beaucoup. On comptait, en effet, un parcours de 1 h. 20' à 1 h. 30'. Pourtant, la neige était excellente et l'atmosphère propice. On doit attribuer cette déficience à la grippe qui a déparpillé les patrouilles.

Tandis que les coureurs militaires avançaient tant bien que mal leur dix-huit kilomètres, on s'en fut au concours de slalom qui avait lieu non loin. Chez les messieurs, on assista à quelques belles descentes alors que les dames, Mlle Granger, de Lausanne, en particulier, montrèrent des qualités d'élégance remarquables. Puis ce fut le tour des cadets, divisés en deux classes — moins et plus de 12 ans — qui firent leur descente bien gentiment.

A 11 h. 30, les officiels se réunirent autour de tables agréablement servies au Restaurant des Pleïades. On notait la présence du colonel Petitpierre, un de nos chefs les plus dévoués à la cause du sport, du colonel Lédery, du lieutenant Isler, du major Guisan, le grand protagoniste du ski dans notre armée, du maj. Santechi, du capit. Cornaz, des premiers lieut. Rosset, Fritech — l'excellent directeur de l'école de ski des Pleïades — de plusieurs officiers et de l'appelé Nuguet, près des sous-officiers de Vevey.

L'après-midi, on reprit le travail avec le concours de saut, qui, ainsi que le veut l'usage, réunit beaucoup de badauds qui le spectacle fit délaissier les pentes immaculées et les forêts de sapins aux branches lourdes. Vultier, de Lausanne, fut le meilleur chez les seniors tandis que Pierre Dufaix, des Avants, remporta la victoire chez les seniors — prometteur, ce petit Dufaix!

Ainsi qu'à l'accoutumée, la course de descente fut la plus spectaculaire. Grâce à l'organisation, le parcours en était parfaitement piqueté. On avait abandonné la formule mauvaise et désuète du parcours «en droit-bas» qui ne demande aux concurrents qu'un peu d'habitude et beaucoup de «culot», pour celle, infiniment meilleure, de la descente agrémentée de virages souvent très serrés. Dans cette épreuve, la tenue fut honnête, sans plus. Il y a — ainsi que nous le disait le major Guisan — encore trop de concurrents qui n'ont pas encore saisi la bonne manière et qui écient les genoux tendus, sans souplesse. Mais, c'est autre part, chez ceux qui arrivèrent en bon rang, on se plut à remarquer la magnifique influence de l'École unifiée.

Après-midi, on reprit le travail avec le concours de saut, qui, ainsi que le veut l'usage, réunit beaucoup de badauds qui le spectacle fit délaissier les pentes immaculées et les forêts de sapins aux branches lourdes. Vultier, de Lausanne, fut le meilleur chez les seniors tandis que Pierre Dufaix, des Avants, remporta la victoire chez les seniors — prometteur, ce petit Dufaix!

Ainsi qu'à l'accoutumée, la course de descente fut la plus spectaculaire. Grâce à l'organisation, le parcours en était parfaitement piqueté. On avait abandonné la formule mauvaise et désuète du parcours «en droit-bas» qui ne demande aux concurrents qu'un peu d'habitude et beaucoup de «culot», pour celle, infiniment meilleure, de la descente agrémentée de virages souvent très serrés. Dans cette épreuve, la tenue fut honnête, sans plus. Il y a — ainsi que nous le disait le major Guisan — encore trop de concurrents qui n'ont pas encore saisi la bonne manière et qui écient les genoux tendus, sans souplesse. Mais, c'est autre part, chez ceux qui arrivèrent en bon rang, on se plut à remarquer la magnifique influence de l'École unifiée.

Après-midi, on reprit le travail avec le concours de saut, qui, ainsi que le veut l'usage, réunit beaucoup de badauds qui le spectacle fit délaissier les pentes immaculées et les forêts de sapins aux branches lourdes. Vultier, de Lausanne, fut le meilleur chez les seniors tandis que Pierre Dufaix, des Avants, remporta la victoire chez les seniors — prometteur, ce petit Dufaix!

Ainsi qu'à l'accoutumée, la course de descente fut la plus spectaculaire. Grâce à l'organisation, le parcours en était parfaitement piqueté. On avait abandonné la formule mauvaise et désuète du parcours «en droit-bas» qui ne demande aux concurrents qu'un peu d'habitude et beaucoup de «culot», pour celle, infiniment meilleure, de la descente agrémentée de virages souvent très serrés. Dans cette épreuve, la tenue fut honnête, sans plus. Il y a — ainsi que nous le disait le major Guisan — encore trop de concurrents qui n'ont pas encore saisi la bonne manière et qui écient les genoux tendus, sans souplesse. Mais, c'est autre part, chez ceux qui arrivèrent en bon rang, on se plut à remarquer la magnifique influence de l'École unifiée.

Après-midi, on reprit le travail avec le concours de saut, qui, ainsi que le veut l'usage, réunit beaucoup de badauds qui le spectacle fit délaissier les pentes immaculées et les forêts de sapins aux branches lourdes. Vultier, de Lausanne, fut le meilleur chez les seniors tandis que Pierre Dufaix, des Avants, remporta la victoire chez les seniors — prometteur, ce petit Dufaix!

Ainsi qu'à l'accoutumée, la course de descente fut la plus spectaculaire. Grâce à l'organisation, le parcours en était parfaitement piqueté. On avait abandonné la formule mauvaise et désuète du parcours «en droit-bas» qui ne demande aux concurrents qu'un peu d'habitude et beaucoup de «culot», pour celle, infiniment meilleure, de la descente agrémentée de virages souvent très serrés. Dans cette épreuve, la tenue fut honnête, sans plus. Il y a — ainsi que nous le disait le major Guisan — encore trop de concurrents qui n'ont pas encore saisi la bonne manière et qui écient les genoux tendus, sans souplesse. Mais, c'est autre part, chez ceux qui arrivèrent en bon rang, on se plut à remarquer la magnifique influence de l'École unifiée.

Après-midi, on reprit le travail avec le concours de saut, qui, ainsi que le veut l'usage, réunit beaucoup de badauds qui le spectacle fit délaissier les pentes immaculées et les forêts de sapins aux branches lourdes. Vultier, de Lausanne, fut le meilleur chez les seniors tandis que Pierre Dufaix, des Avants, remporta la victoire chez les seniors — prometteur, ce petit Dufaix!

Ainsi qu'à l'accoutumée, la course de descente fut la plus spectaculaire. Grâce à l'organisation, le parcours en était parfaitement piqueté. On avait abandonné la formule mauvaise et désuète du parcours «en droit-bas» qui ne demande aux concurrents qu'un peu d'habitude et beaucoup de «culot», pour celle, infiniment meilleure, de la descente agrémentée de virages souvent très serrés. Dans cette épreuve, la tenue fut honnête, sans plus. Il y a — ainsi que nous le disait le major Guisan — encore trop de concurrents qui n'ont pas encore saisi la bonne manière et qui écient les genoux tendus, sans souplesse. Mais, c'est autre part, chez ceux qui arrivèrent en bon rang, on se plut à remarquer la magnifique influence de l'École unifiée.

Après-midi, on reprit le travail avec le concours de saut, qui, ainsi que le veut l'usage, réunit beaucoup de badauds qui le spectacle fit délaissier les pentes immaculées et les forêts de sapins aux branches lourdes. Vultier, de Lausanne, fut le meilleur chez les seniors tandis que Pierre Dufaix, des Avants, remporta la victoire chez les seniors — prometteur, ce petit Dufaix!

Ainsi qu'à l'accoutumée, la course de descente fut la plus spectaculaire. Grâce à l'organisation, le parcours en était parfaitement piqueté. On avait abandonné la formule mauvaise et désuète du parcours «en droit-bas» qui ne demande aux concurrents qu'un peu d'habitude et beaucoup de «culot», pour celle, infiniment meilleure, de la descente agrémentée de virages souvent très serrés. Dans cette épreuve, la tenue fut honnête, sans plus. Il y a — ainsi que nous le disait le major Guisan — encore trop de concurrents qui n'ont pas encore saisi la bonne manière et qui écient les genoux tendus, sans souplesse. Mais, c'est autre part, chez ceux qui arrivèrent en bon rang, on se plut à remarquer la magnifique influence de l'École unifiée.

Après-midi, on reprit le travail avec le concours de saut, qui, ainsi que le veut l'usage, réunit beaucoup de badauds qui le spectacle fit délaissier les pentes immaculées et les forêts de sapins aux branches lourdes. Vultier, de Lausanne, fut le meilleur chez les seniors tandis que Pierre Dufaix, des Avants, remporta la victoire chez les seniors — prometteur, ce petit Dufaix!

Ainsi qu'à l'accoutumée, la course de descente fut la plus spectaculaire. Grâce à l'organisation, le parcours en était parfaitement piqueté. On avait abandonné la formule mauvaise et désuète du parcours «en droit-bas» qui ne demande aux concurrents qu'un peu d'habitude et beaucoup de «culot», pour celle, infiniment meilleure, de la descente agrémentée de virages souvent très serrés. Dans cette épreuve, la tenue fut honnête, sans plus. Il y a — ainsi que nous le disait le major Guisan — encore trop de concurrents qui n'ont pas encore saisi la bonne manière et qui écient les genoux tendus, sans souplesse. Mais, c'est autre part, chez ceux qui arrivèrent en bon rang, on se plut à remarquer la magnifique influence de l'École unifiée.

Après-midi, on reprit le travail avec le concours de saut, qui, ainsi que le veut l'usage, réunit beaucoup de badauds qui le spectacle fit délaissier les pentes immaculées et les forêts de sapins aux branches lourdes. Vultier, de Lausanne, fut le meilleur chez les seniors tandis que Pierre Dufaix, des Avants, remporta la victoire chez les seniors — prometteur, ce petit Dufaix!

Ainsi qu'à l'accoutumée, la course de descente fut la plus spectaculaire. Grâce à l'organisation, le parcours en était parfaitement piqueté. On avait abandonné la formule mauvaise et désuète du parcours «en droit-bas» qui ne demande aux concurrents qu'un peu d'habitude et beaucoup de «culot», pour celle, infiniment meilleure, de la descente agrémentée de virages souvent très serrés. Dans cette épreuve, la tenue fut honnête, sans plus. Il y a — ainsi que nous le disait le major Guisan — encore trop de concurrents qui n'ont pas encore saisi la bonne manière et qui écient les genoux tendus, sans souplesse. Mais, c'est autre part, chez ceux qui arrivèrent en bon rang, on se plut à remarquer la magnifique influence de l'École unifiée.

Après-midi, on reprit le travail avec le concours de saut, qui, ainsi que le veut l'usage, réunit beaucoup de badauds qui le spectacle fit délaissier les pentes immaculées et les forêts de sapins aux branches lourdes. Vultier, de Lausanne, fut le meilleur chez les seniors tandis que Pierre Dufaix, des Avants, remporta la victoire chez les seniors — prometteur, ce petit Dufaix!

Ski

XIVme Concours civil et militaire des Pleïades

(De notre envoyé spécial)

Samedi soir, une bise glaciale et insistante réfrigérait toutes choses. Et notre bonne volonté, elle aussi, se sentait tristement glacée à la perspective de grimper dans le petit matin froid aux Pleïades, pour assister au concours organisé chaque année, par la Société des sous-officiers de Vevey.

Nous n'avons rien regretté. Dimanche, la bise s'arrêta gentiment de souffler et c'est un beau soleil clair qui nous accueillit aux Pleïades où le petit train haletant et surchargé déverve la foule des skieurs qui viennent tour à tour arracher leurs lattes au fourgon spécial transformé, pendant la montée, en gigantesque pelote d'épingles.

Les groupes bigarés s'acheminent vers la cuvette où viennent d'être données les dépêches des patrouilles militaires. Au nombre de six, elles ont été fait de disparaître en descendant sur Prantin. De cet endroit, la pente continue sur Fontannaz-David pour se terminer à l'Alliaz où une montée rude débute qui passe par Lally et qui nous ramène à Prantin d'où la cuvette — lieu d'arrivée — sera vite rejointe.

Voici les résultats des différentes épreuves.

Courses des patrouilles militaires. — 1. Cp. cyclistes I, 2 h. 15' 15". Chef: appâté Marc Echenard et appâté G. Caillet, cycl. A. Vultier, cycl. Alb. Biolley; 2. Sous-officiers Montreux II, 2 h. 19' 24". Chef: sgt-major F. Gottraux, sgt J. Graf, opl. L. Cochard, mitr. Margot Pierre; 3. Sous-officiers Montreux I, 2 h. 25' 50". Chef: lieut. P. Vincent et sgt. W. Junox, sapeur A. Feller, conv. R. Gu; 4. Sous-officiers Vevey, 2 h. 40' 33". Chef: sgt. M. Fouy et opl. P. Martin, arm. S. Fouy et san. André Cochet.

Patrouilles incomplètes: 5. Cp. asp. mont. 7, 2 h. 31' 57". Chef: opl. G. Moreillon; 6. Cp. inf. mont. IV/9, 2 h. 38' 10". Chef: lieut. E. Aubert.

Slalom. Dames.

Naissances
Monsieur et Madame Pierre SACHS de HELLER sont heureux de faire part de la naissance de leur fille
MARIE-ADRIENNE
2 février 1935 Paskov/Moravia

Croix-Rouge

SOUS-SECTION DE LAUSANNE
L'Assemblée générale aura lieu au Cinéma du Capitole, le vendredi 15 février, à 17 h. 30.
Opérations statutaires.
Conférence de M. Rigassi, rédacteur en chef à la Gazette de Lausanne: «La protection des populations civiles contre les gaz asphyxiants» avec de nombreuses projections lumineuses.
La séance est publique et gratuite.

RECEPTION DES ANNONCES:
PUBLICITAS S. A.
RUE PICHARD, 13

Une dame bien avisée

saura toujours reconnaître les grands avantages d'une bonne toile de Langenthal



TROUSSEAU de Toile sur demande
TISSAGE DE TOILE DE

LANGENTHAL S.
Magasin: rue de Bourg 6 LAUSANNE

Prix exceptionnellement avantageux pendant la durée de notre vente de blanc

MENUISERIE-ÉBÉNISTERIE
Ch. CUENDET LAUSANNE

Une maison de confiance
MEUBLES
Prix avantageux

Tissus, Rideaux, Décors

tous meubles sur commande, conseils et devis

Le Home en Vogue

Escaliers du Grand-Pont 8 LAUSANNE
Station du funiculaire

Appartements à louer

RUE DU MIDI. — 3me étage, côté levant, un appartement de 6 pièces de matras, bonne, bain, hall, chauffage général, confort, ascenseur, vacuum, toutes dépendances. Sera remis à neuf.
3me étage, côté couchant, appartement idem, même confort, belle vue.
4me étage, 5 pièces compris bonne, même confort.

GROTE 8. — 1er étage, 5 pièces dont une indépendante, bonne, bain, grand hall, entrée de service, grand balcon, chauffage général, tout confort.

LA ROSIAZ. — Villa meublée, 5 pièces de matras, hall, bonne, bain, chauffage central. Belle vue, soleil.
S'adresser pour tous renseignements à Georges Epitax, architecte, rue de la Grotte 6.

LA SAISON DES RACLETTES

BAT SON PLEIN
au Café des Chemins de fer
Petit-Chêne A. Gougler

Occasion d'établissement pour vétérinaire, agent d'affaires, industriel, commerçant ou avocat, dentiste

A LOUER
appartement moderne, 2me étage 4-5 pièces, bain, chauffage central centre Villeneuve, sur route cantonale, éventuellement magasin et garage. S'adresser: P. Bonard, Villeneuve.

Je cherche
pensionnat

catholique de la Suisse romande, où on n'accepte que 10-15 jeunes filles, pour y placer jeune fille de 16 1/2 ans. Situation alpestre ou préalpestre. Occasion de faire du sport. Architecte Hermann Mohr, Berlin - Charlottenburg, Roscherstr. 15.

Chez dame seule
chambre dernier confort près Hôpital, 60 fr. par mois. Ecrire à Case postale 2435, Lausanne.

Fenêtres



Kiefer Zurich

demandes de places

DEMOISELLE
sachant allemand, anglais et français, cherche place au pair dans pensionnat ou famille. Ecrire sous chiffre E. 3150 L., à Publicitas, Lausanne.

Nurse diplômée

parlant français et allemand, cherche place dans famille, clinique ou home d'enfants. Certificats. — Ecrire sous M. T. 102, Bureau Feuille d'avis d'Orbe.



1er rang
Tout confort

Chambres avec eau courante
Fr. 6.50 à 8.-.
Chambres avec bain et toilette
Fr. 10.- à 13.-.
Arrangement spécial pour séjour

offres de places

On cherche de suite pour Zurich, auprès d'un enfant de 10 mois
Jeune fille
Agée de 17 ans. — Offres si possible avec photo à Mme A. Wittlin, 6 Hägelweg, Zurich 3.

ON CHERCHE pour tout de suite ou pour le 1er mars, pour la branche Articles pour installations sanitaires

voyageurs

capables et énergiques avec auto, pour la Suisse allemande et française. Connaissances de la branche désirées, mais toutefois pas indispensables. — Offres sous chiffre J. 50921 Q., à Publicitas, Bâle.

Faites votre publicité dans la
GAZETTE DE LAUSANNE

VIE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

Du coût de production dans divers pays

La Vie économique publiée par le Département fédéral de l'économie publique étudie, dans son numéro de fin janvier, le coût de production dans divers pays, notamment en ce qui concerne l'industrie des machines. Cette étude, dont nous reproduisons ci-dessous l'essentiel a déjà paru le 24 janvier dans la Nouvelle Gazette de Zurich. On nous permettra d'être étonnés de ce que notre confrère zurichois continue à bénéficier injustement des faveurs des milieux officiels et puisse prendre connaissance de documents importants avant leur publication.
Cela dit, donnons quelques passages de l'article en question:

Pour la période allant de 1923 à 1925, la valeur de la production de l'industrie des métaux (non compris l'industrie des métaux) s'était élevée à 282 millions de francs. 187 millions, soit 66%, revenaient aux exportations et 95 millions, soit 34% au marché intérieur.
Sur la base des chiffres établis, et à l'aide des données de la statistique du commerce et de quelques autres sources, voici établi le tableau des exportations et des ventes en Suisse de 1923 à 1925, valeur et quantités. Nous opposons à ces chiffres le résultat de nos calculs pour 1929.

Table: Industrie suisse des machines - Exportations et ventes en Suisse, de 1923-1925 à 1929, quantités et valeurs.

Table: Salaires moyens par heure par pays, comparant les salaires nationaux et suisses.

Après examen des indications les plus diverses et de tous les facteurs pouvant entrer en considération, on est arrivé à cette conclusion que, de 1923-1925 à 1929, les ventes en Suisse s'élevaient accrues de 20% environ. Il en résulte que la valeur totale de la production s'est chiffrée, en 1929, à 400 millions de francs, en chiffre rond, total dont 289 millions, soit 72%, reviennent aux exportations, et 115 millions, soit 30%, au marché intérieur. Ajoutons que, en 1933, les exportations s'inscrivaient encore à 112,100,000 francs, ce qui équivaut, en comparaison de 1929, à un recul de 177 millions, soit 61%.
Le coût des matières premières de l'industrie proprement dite des machines s'est élevé, de 1923 à 1925 aussi bien qu'en 1929, à 16%, en chiffre rond, de la valeur totale de la production. Ce pourcentage équivaut, pour 1923-1925, à 41 millions de francs de marchandises importées (franco frontière suisse, non dédouanées) et à 64 millions pour 1929.

Etudier le coût de la main-d'œuvre en Suisse, la Vie Economique poursuit:
Si l'on répartit le personnel de l'industrie des machines en propriétaires, directeurs, chefs d'exploitation, personnel de bureau (hommes et femmes), personnel technique et ouvriers, et si l'on multiplie par le nombre des personnes de chaque catégorie le revenu moyen, calculé ou évalué pour chacune de ces catégories, on obtient un coût de travail de 244 millions de francs, en chiffre rond, y compris l'assurance-accidents, montant total dont 16,700,000 fr. reviennent aux propriétaires, directeurs et chefs, 52 millions au personnel technique et de bureau, 171 millions et demi aux ouvriers et 3,400,000 francs à l'assurance-accidents.
Le tableau suivant donne les salaires de l'industrie suisse et étrangère des machines et des métaux, à la fin de 1933.

Les chiffres relatifs à la fin de 1933 ne sont sans doute plus tout à fait exacts, la situation ayant évolué depuis lors. Aussi bien ne s'agit-il ici que de valeurs approchées: les chiffres relevés correspondent cependant à ceux qu'indiquent les syndicats ouvriers des pays intéressés.
Dans l'appréciation du montant, exprimé en francs suisses, des salaires payés dans certains pays (l'Angleterre et la Suède, par exemple), il convient de ne pas oublier que la capacité d'achat des salaires ne s'écarte pas autant qu'il paraît à première vue de la puissance d'achat des salaires suisses. A l'intérieur de ces pays, en effet, les prix ne sont pas montés du tout, ou ne le sont du moins pas dans la mesure où la valeur de la devise du pays est tombée.
A la question de savoir si le niveau élevé des salaires payés en Suisse s'explique par la supériorité du travail des ouvriers suisses, des personnalités compétentes ont répondu que les différences notées jadis à cet égard s'effaçaient actuellement de plus en plus. L'observation d'une exploitation dé-

terminée a montré que, au cours des dernières années, le traitement des employés représentait une dépense apparemment très élevée en comparaison des salaires des ouvriers. La chose s'explique notamment du fait que, à quelques exceptions près, l'industrie suisse ignore la fabrication en masse de machines d'une construction identique. A côté d'un peu de fabrication en série, elle s'occupe essentiellement de la fabrication de pièces uniques, où la construction doit répondre aux nécessités individuelles. Un tel travail demande naturellement un effort technique très développé. Pour concourir avec l'étranger, d'autre part, l'industrie suisse doit progresser sans cesse, ce qui est onéreux, et s'exprime notamment dans le chiffre des traitements des employés techniques. Ces traitements ont subi une baisse très sensible, dans l'industrie des machines; pourtant, le chiffre global ne put pas être réduit dans la même proportion que le chiffre des salaires ouvriers, qui tomba fortement du fait du chômage.

B. R. I.
Le front commun des pays du bloc-or; quel sera le nouveau président de l'institut?

Bâle, 11 février.
Les gouverneurs des banques centrales d'émision ont procédé à un échange de vues à la veille de la réunion du conseil d'administration de la Banque des règlements internationaux. Les gouverneurs des pays du bloc-or ont félicité M. Tannery, le nouveau gouverneur de la Banque de France, des déclarations qu'il a faites en faveur du bloc-or. Toutes les attaques faites au cours de ces derniers mois par la spéculation internationale contre les devises-or ont échoué devant la collaboration des pays attachés au bloc-or.
Sameli et dimanche, des entretiens ont eu lieu entre les délégations allemande et française au sujet de la réglementation des questions financières relatives à la Sarre.
Les gouverneurs ont encore procédé à un échange de vues, sur la nomination d'un nouveau président de la B. R. I. M. Fraser, ayant refusé une réélection à l'assemblée générale, qui aura lieu au mois de mai. D. I. a été confiée à un Américain, mais depuis cinq ans une importante modification s'est produite, les Etats-Unis ayant abandonné l'étalon-or, tandis que l'organisation et toute l'activité de la B. R. I. sont basées sur l'étalon-or.

SUISSE
Dr Wander, S. A., Berne

(ag). L'assemblée générale de la Dr Wander S. A., Berne, réunissant 34 actionnaires avec 8096 actions, a décidé de répartir un dividende de 10% comme lors de l'exercice précédent, sur le bénéfice net qui, y compris le report de la dernière année s'élève à fr. 848,881 (fr. 804,806), et d'inscrire en compte nouveau fr. 188,472.

CREDIT GRUYEREN, BULLE. — (A. T.). Avec le solde actif de fr. 8303.42 reporté de 1933, le compte de profits et pertes du Crédit Gruyérien, à Bulle, présente pour l'exercice 1934, le bilan de l'établissement, un solde actif de fr. 49,734.28 dont est proposée la répartition suivante à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 11 février: fr. 31,414 au capital-actions (un million de francs) sous la forme d'un dividende brut de 3.142% soit de fr. 15.71 brut et de fr. 15 net par action de fr. 500; fr. 4500 à la réserve statutaire, ainsi portée à fr. 108,500; fr. 6500 à des amortissements; fr. 2000 à l'administrateur-délégué; 5320. fr. 28 à compte nouveau.
Les valeurs à revenus variables du portefeuille-titres ont causé de nouvelles déceptions, elles n'ont pas atteint pendant l'année le niveau des cours auxquels on avait décidé en principe de les réaliser; la perte est supportée par le compte de profits et pertes.

Banque Alfred Cavin, Oron-la-Ville

On nous écrit de bonne source:
«L'Assemblée des créanciers, convoquée par le titulaire, a eu lieu samedi après-midi, à Oron-la-Ville.
Sur une centaine de créanciers, la moitié avait répondu à la convocation.
L'Assemblée était présidée par M. Louis Kohler, agent d'affaires patenté, à Lausanne, chargé de mettre sur pied un arrangement.
Après avoir rappelé dans quelles conditions la banque Cavin a suspendu son activité, M. Kohler a donné connaissance du bilan, avec commentaires à l'appui, et soumis aux créanciers un concordat par abandon d'actif. Il a fait ressortir les avantages d'un tel arrangement, prévoyant la constitution d'une commission de liquidation de 3 membres, pris parmi les notabilités de la région, MM. Gillieron, notaire; Pittet, agent de la B. C. V., et Lucien Rubattel, syndic, les deux premiers à Oron-la-Ville et le troisième à Vuibroye. M. Cavin resterait à la disposition de la commission de liquidation pour faciliter la réalisation de son actif, tandis que Mme Cavin ferait abandon de ses apports dans le but de régler les créanciers dans la plus large mesure possible.
Il est resté après que l'actif et le passif sont de mêmes montants, permettant ainsi d'acquiescer un paiement complet, par peu que la liquidation se fasse dans les meilleures conditions.
Aucune discussion n'a eu lieu, en sorte que l'on peut espérer que les créanciers, maintenant renseignés, feront bon accueil aux propositions qui leur ont été faites, évitant ainsi une liquidation judiciaire moins avantageuse pour eux.»
L. KOHLER.

ETATS-UNIS
AMERICAN EUROPEAN SECURITIES COMPANY.

Les comptes de l'exercice, arrêtés au 31 décembre 1934, se présentent comme suit:
Les recettes, revenu brut du portefeuille, s'élèvent à \$ 405,187.13 contre \$ 466,308.75 pour 1933. Les intérêts sur obligations, frats généraux, etc., se montent d'autre part, à \$ 138,265.85 contre \$ 185,210.02 en 1933. Le bénéfice net ressort ainsi à \$ 218,921.28 contre \$ 261,067.83 en 1933.
Le paiement du dividende de \$ 6, sur les actions privilégiées, exigeant \$ 300,000, n'est pas couvert par les revenus nets du portefeuille. En outre, la perte sur réalisation de titres s'est élevée à \$ 895,288.30 contre \$ 1,015,941.13 en 1933, laissant une perte nette de \$ 776,367.02 contre \$ 734,843.30 en 1933.
L'estimation de l'actif au 31 décembre 1934 ressort à \$ 7,145,892.36 contre \$ 6,328,461.86 au 31 décembre 1933. La dette obligataire et les exigences s'élèvent à \$ 3,077,549.50 contre \$ 3,076,725 au 31 décembre 1933. Il reste donc pour la couverture du capital de \$ 4,068,342.86 contre \$ 3,250,736.36 au 31 décembre 1933, ce qui fait ressortir le valeur intrinsèque de l'action privilégiée (50,000 actions émises) à \$ 81.37 contre \$ 75.03 au 31 décembre 1933.



INITIATIVE CONTRE L'IMPOT FEDERAL SUR LES VINS
Premiers résultats dans le canton de Vaud
Nombre de signatures en % des électeurs domiciliés dans la commune en 1934.
Communes: Châtillens 66%, Chabrey 46%, Donastre 29%, Granges (Payera) 153%, Marchisey 53%, Coisins 42%, Bultigny 75%, Outens-s.-Lucens 29%.
VALEIRES-S.-RANCES. — Louis Widmer, ancien syndic, (Corr. part.), M. Louis Widmer-Ray, négociant, ancien syndic de Valeires-s.-Rances, est décédé dans ce village à l'âge de 73 ans. Personnalité capable, ayant acquis à l'étranger un bagage intellectuel intéressant, il était rentré à Valeires-s.-Rances où ses concitoyens n'avaient pas tardé de l'appeler à la Municipalité, qu'il présida lui-même durant plusieurs législatures. Il fut également partie de la commission scolaire. Dans tous les domaines de son activité, il s'est fait remarquer comme un citoyen aux idées originales, et très personnelles, ce qu'en attestait la valeur. Il se rattachait au parti libéral. Il était le frère de M. Edouard Widmer, ancien syndic de Valeires également, et l'actuel député libéral du cercle de Baulmes. A sa famille va la sympathie attristée de la rédaction de la Gazette.

Communiqués
SPECTACLES - CONCERTS - SOCIÉTÉS
REPRESENTATION POPULAIRE AU THEATRE MUNICIPAL MARDI 12
On joue «La Fleur d'Oranger», à 20 h. 30. On peut trouver des places à tous les prix encore aujourd'hui, au Théâtre. Location ouverte toute la journée depuis 10 heures.
AVIS A NOS LECTEURS
Les 3 principales créatrices de la pièce de Bourdet «Les Temps difficiles», joueront au Théâtre de Lausanne, les 14, 16, 17 et 18. Nos lecteurs ne doivent pas manquer ces spectacles qui seront de première valeur. Ils applaudiront Marguerite Deval, Hélène Perdrière et Germaine Engel. Location ouverte dès 10 heures, ce matin.
MADAME SANS-GENE AU THEATRE MUNICIPAL
Ce soir, à 20 h. 30, dernière représentation. Les élèves des Ecoles bénéficient du 50% à cette représentation.
UNE DOULEUR SANS REVOLTE, une grâce serène et simple, une grande sobriété dans l'expression, un dessin aux lignes fines et précises, voilà quels sont les caractères dominants du Requiem de Fauré, cette œuvre sublime qui sera exécutée vendredi 15 février, à la Cathédrale. Location: Fetsch.

AMIS DE LA PENSEE PROTESTANTE
La dernière conférence aura lieu mardi 12 février, à 20 h. 15, à l'Aula de Rumine. M. le pasteur Maurice Vuilleumier y parlera sur ce sujet: Le rôle des personnalités dans l'Eglise vaudoise. Entrée libre.
LES COMPAGNONS DE LA MARJOLAINE
Joueront mardi 19 février, à 20 h. 30, à la Maison du Peuple, «La Mouette», 4 actes de A. Tchekov, et «Les Olives», farce provençale. — Voir les affiches.
CONFERENCE JULES ROMAINS
Ce soir, lundi, à l'Aula du Palais de Rumine, à 20 h. 30. Billets chez Fetsch et à l'entrée.
LE CELEBRE QUATUOR KOLISCH
possède la particularité remarquable de jouer par cœur, d'ou une homogénéité et une précision extraordinaires. Unique concert. Maison du Peuple, 15 février. Location Cavalli, musique, Galeries du Commerce.
CROIX-ROUGE
Sous-section de Lausanne
M. Rigassi, rédacteur en chef à la Gazette de Lausanne, parlera à l'Assemblée générale de cette société, le vendredi 15 février, à 17 h. 30, au Cinéma du Capitole, de la question à l'ordre du jour: «La protection des populations civiles contre les gaz asphyxiants». Cette question préoccupe depuis plusieurs années la Croix-Rouge suisse.
LE QUATUOR HERTZEL
jouera à la Maison du Peuple le mardi 12 février. Location chez Fetsch, moitié prix pour les membres de la Maison du Peuple.

LE PHOTO-CLUB présente mercredi 13 février, 20 h. 30, à la Maison du Peuple, incommensurable choix de vues de la Patrie amovible. Billets Drog. Etoile, St-Laurent 84 et à l'entrée.
Carnet du jour
LUNDI 11 FEVRIER
Palais de Rumine. — 20 h. 30. Conférence Jules Romain: «Auteur et public». Théâtre municipal. — 20 h. 30. «Madame Sans-Gené».
Cercle libéral (Hôtel de la Paix). — 20 h. 30. Conférence de M. Georges Bridel, municipal: «Avec nos troupes en montagne».
Maison du Peuple. — 20 h. 30. Conférence G. Baer: «La psychotechnique au service de l'orientation professionnelle».
Salle Fetsch frères, Caroline 5. — Exposition de peinture Madeleine Bonnard-Martin. Musée Auland. — Exposition Albert Gos.
Cinéma: 15 h. et 20 h. 30: Métropole: Nana. Capitole: Tartarin de Tarascon. Lumière: Sapho. Rex (15 h. et 20 h. 30): Les compagnons de la Noûba. Bourg: Angèle (7e semaine). Modern: Volga en flammes (Prolongation). Palace: Le Sphinx.
PHARMACIES DE SERVICE
Toutes les nuits jusqu'à minuit:
Marnie, rue Pépinet 3. Téléphone 28.458.
Tous les soirs jusqu'à 22 h.:
Corveion, av. de Rumine 6. Téléphone 32.922.
Schmidt, place Chauvroux. Téléphone 28.922.
Pharmacie de l'Etoile, 34 St-Laurent. Téléphone 28.010.
Après minuit, s'adresser au poste de police de St-François pour urgences.

RADIO-PROGRAMME
LUNDI 11 FEVRIER
Radio Suisse romande, Emetteur national, 448.1 m. (Genève, 748 m.) 7 h. (L.) Leçon de gymnastique, par M. Voillat. 12 h. 30 Dernières nouvelles. 13 h. 40 (L.) Concert par l'O. R. L. 14 h. 30 (L.) Opéra. 15 h. 30 (L.) Entretien féminin, par Lise Darnet. 18 h. 20 (L.) L'heure des enfants. 18 h. 30 (L.) Musique variée par l'O. R. L. dir. M. Desarzens. 19 h. 30 (L.) Une soirée théâtrale d'étudiants. «Avec nos troupes en montagne». 20 h. 30 (L.) Entretien féminin, par Lise Darnet. 20 h. 30 (L.) Les vagabonds musicaux. Concert de musique variée. 20 h. 30 Dernières nouvelles. 21 h. (L.) «Comédiants», comédie en 2 actes, en vers, de M. Maurice Maeterlinck. 21 h. 30 (L.) Chronique. — Radio Suisse allemande, 218.2 m. (Bâle et Berne, 218.2 m.) 6 h. 30 Cours de gymnastique. 12 h. 12 h. 40, 15 h. 30, 19 h. 01 Disques. 16 h. Récital de piano. 16 h. 45 Compositeurs badois. 17 h. 30 Anciens maîtres italiens. 18 h. 30, 19 h. 30 Conférences. 19 h. 50 Musique, chant et danse. 21 h. 10 Concert d'orchestre classique et romantique. — Radio Suisse italienne (Monte-Ceneri-2071 m.) 12 h. 12 h. 33, 13 h. 05, 19 h. 30 Disques. 16 h. (Bâle). 20 h. Retransmission de la station suisse.
Télédiffusion: Stuttgart et Francfort: 6 h. 15 Gymnastique. 6 h. 55 Concert. 8 h. 15 Gymnastique féminine. — Breslau: 17 h. Orchestre. — Genève: 10 h. 30 Orchestre. — Lyon la Doua: 11 h. 30 Disques. 15 h. h. La quart d'heure musical. 16 h. 30 Disques. 21 h. 30 Concert d'abonnement des Amis du Tringou. — Strasbourg: 12 h. Musique variée. Paris P. T. T.: 13 h. 15 Concert. — Rennes: 18 h. Musique variée. — Vienne: 16 h. 05 Musique de chambre. 20 h. «Hans Sachs», opéra-comique de Lortzing. Emissions intéressantes de la journée: à

l'étranger: Paris P. T. T.: 13 h. 15 Concert par l'orchestre national. 21 h. 30 «Isoline», de Messager. — Tours Eiffel: 20 h. 30 Concert symphonique. — Lyon la Doua: 21 h. 30 Concert d'abonnement de l'Association des Amis du Tringou. — Strasbourg: 21 h. 30 Soirée musicale consacrée aux compositeurs lorrains et bretons. — Radio-Paris: 21 h. 45 Musique de chambre. — Poste Parisiana: 23 h. Concert par la Société Claude de France. — Budapest: 19 h. 30 «Carmen», opéra de Bizet. — Vienne: 20 h. «Hans Sachs», opéra-comique de Lortzing. — Stockholm: 20 h. «L'Enlèvement au Sérail», opéra de Mozart. — Ljubljana et Belgrade: 20 h. Opéra. — Kanton Winterthour: 20 h. 15 Extraits d'opéras allemands. — Munich: 20 h. 40 IXe symphonie en ré mineur, Beethoven. — Hambourg: 21 h. 20 Symphonie No III, en la majeur, Brahms. — Heilbronn: 22 h. 45 Nouvelle musique de chambre. — Opatowitz: 22 h. 45 Nouvelle musique de chambre. — Radio-Luxembourg: 22 h. Concert de gala. — Radio-Nord Italie: 22 h. Musique de chambre. — North Regional: 22 h. Musique de chambre. — Londres (Droitwich): 23 h. 03 Musique de chambre.
Météo de Lausanne du 10 février
7 1/4 h. 1 1/4 h. 9 1/4 h.
Baromètre 709 713 716
Thermomètre C. -0,8 -5,5 -8,9
Humidité relative 74 56 67
Minim. nocturne -10,8. Maxim. diurne -5,4.
Vent en km. à l'h. NE.16,2; NE.15,6; NE.9,0.
Dans les 24 h.: Pluie 0 mm, Soleil 7,5 h.
TEMPS PROBABLE. — Lausanne: Bise voquée. Encore froid. Mais forte diminution de la nébulosité.

Le Rhin navigable

Après des années, les discussions et pourparlers relatifs à la navigation en aval de Bâle, et notamment sur le parcours Bâle-Strasbourg, peuvent être considérés comme achevés dans leurs grandes lignes; en revanche, on ne s'est pas encore mis d'accord en ce qui concerne le fret. Mais comme la grande voie fluviale sera terminée dans deux ou trois ans, le moment est venu de se demander ce qu'il en sera des voies fluviales projetées Bâle-lac de Constance, puis Bâle-Brougg-Zurich. La plus grande partie des usines électriques pouvant alimenter ces cours d'eau sont déjà construites, d'autres le seront encore; à part cela, d'immenses travaux pour écluses sont à prévoir.

En célébrant son vingtième anniversaire, la revue «Rheinquellen» relève que le mouvement des ports de Bâle, en 1934, s'est élevé à près de 2 millions de tonnes, exactement 1897 tonnes. Le numéro de janvier, tout en occupant de ce qui aurait trait à ce trafic fluvial intérieur, en relation avec le déficit ferroviaire qui en résulterait, relève qu'on pourrait utiliser sur des rivières aménagées des chalands de 55 mètres de long, 8 mètres de large et 2 mètres de profondeur; des écluses de 70 mètres de profondeur suffiraient. Quant au coût des travaux, on estime que la part de la Suisse pour les deux voies navigables serait de 30 millions. En ce qui concerne le fret, il s'établirait en moyenne comme suit: pour les 82 km. de Bâle à Brougg, 70 cts. par quintal; pour les 120 km. de Bâle à Schaffhouse, 1 fr.; pour les 164 km. de Bâle à Kreuzlingen, 1 fr. 15; sur le lac de Constance 0,34 cts.; sur l'Aar et le Rhin, 0,85 cts. Il faut ajouter à cela un pour-cent pour l'intérêt et l'amortissement du capital et prévoir une quote pour compenser le déficit du trafic que subirait les C. F. F.

En rapport avec ce qui précède, l'auteur de l'article émet le vœu que tout le problème soit examiné avec les C. F. F., de façon à éviter qu'une concurrence ruineuse ne s'établisse, comme c'est le cas en Allemagne, entre la navigation et les chemins de fer.

Dans l'Eglise bernoise

Le rapport annuel du Conseil synodal de l'Eglise nationale bernoise contient des renseignements intéressants sur la vie de cette importante Eglise.

Dans le domaine de la bienfaisance, on apprend que la collecte du Jedne fédéral dans les paroisses a été affectée aux petits paysans se trouvant dans des conditions difficiles. Avec un appoint de fr. 2500.— de la société pastorale bernoise, cette collecte a rapporté un total de fr. 30.000 qui a permis de répondre à 542 demandes par des secours variant de fr. 50 à fr. 70.

Très préoccupé de la question dominicale, le Conseil synodal a délégué deux de ses membres auprès de la direction des C. F. F. au sujet des trains de plaisir. Tout ce qu'il a été possible d'obtenir, ce fut la promesse qu'il ne serait plus organisé de trains de plaisir le jour de Vendredi-Saint, étant entendu qu'il ne faut pas les confondre avec les trains supplémentaires. On a dû constater une fois de plus qu'il n'y avait pas lieu d'espérer de plus grandes restrictions, en raison de la concurrence automobile et surtout tant que le public lui-même ne comprendra pas mieux l'observation du dimanche.

On signale 153 sorties d'Eglise contre 218 dans l'année précédente. Les recettes de la caisse centrale, provenant surtout de l'impôt ecclésiastique de 17 cts. par personne, ont été de fr. 145.463 et les dépenses de fr. 127.733.

Le colonel Armin Müller fête ses 80 ans

Le colonel d'artillerie Armin Müller, né le 11 février 1855, à Schwarzenbourg (Berne), qui fut instructeur et commandant des écoles de recrues à Thouna, Bière, Frauenfeld, Zurich, etc., jusqu'en 1904, et qui en 1907 fut chargé de l'organisation et de la direction des forces de police chérifiennes au Maroc, vient d'atteindre ses 80 ans.

Sa mission au Maroc dura quatre années. Elle consista surtout à protéger les étrangers, notamment dans les sept ports ouverts au commerce. C'était une époque troublée; la pacification du Maroc était à peine entreprise. Les troupes de police placées sous ses ordres étaient commandées par des officiers français et espagnols. Lui-même avait pour adjutant le capitaine de cavalerie Arthur de Pury, actuellement ministre de Suisse à La Haye et pour interprète un Suisse M. von Gunten, de Lausanne, né en pays musulman et qui sectateur de l'islam portait les noms de Mustapha Ibrahim Bey. Ce Suisse, disciple de Mahomet, était un ingénieur fort distingué.

Rentré en Suisse en 1911, le colonel Müller fut chargé pendant la guerre, de 1917 à 1918, de l'inspection des camps de prisonniers militaires et civils allemands et autrichiens en France. Depuis 1919, il est retiré à Genève, auprès de son fils qui a épousé une Genevoise. Il jouit d'une remarquable santé. Puisse-t-il la conserver longtemps encore.

BASSINS. — L'Eglise chauffée au bois. — (A. T.) On sait que l'Eglise de Bassins a été récemment restaurée. Une intéressante innovation y a été introduite: le vieux fourneau à bois, encombrant et laid, les tuyaux mal joints traversant toute la nef ont fait place à un système de chauffage rationnel, rapide et au bois, puisque la commune possède mille hectares de forêts.

Le comité de restauration entra en relations avec un poëtre valaisien, spécialiste des chantiers d'églises, qui installa à Bassins un chauffage à air chaud alimenté au bois et donnant toute satisfaction. Le corps de chauffe est placé dans le parvis; un ventilateur électrique appelle l'air froid par une bouche placée dans l'église, à ras du sol. L'air traverse tous les méandres du corps de chauffe et sa température s'élève; il est alors expulsé par une deuxième bouche, placée à quelque deux mètres de hauteur. L'air de l'église se renouvelle constamment. Après un certain temps, le ventilateur s'arrête et la circulation d'air se fait automatiquement. L'installation n'a coûté que fr. 1700.—

Cette réalisation du chauffage au bois intéresse les forestiers et les communes possédant des forêts.

JANE PIERLY, BELLA REINE ET MAX JACOB

Mme Jane Pierly et ses compagnons nous ont donné, vendredi soir, à la Maison du Peuple, un spectacle qui présentait de grandes qualités mais qui avait le tort d'être trop copieux. Il semblait qu'on eût voulu à tout prix nous en donner pour notre argent. Le mieux est l'ennemi du bien.

Cela dit, répétons que Jane Pierly est une très belle artiste qui a retrouvé des auditeurs enthousiastes, appréciant le talent et l'intelligence qu'elle met au service de la chanson. Avec une diction parfaite, un jeu de physiognomie et des gestes d'une justesse impeccable, elle anime les vieilles chansons de France et fait de chacune d'elle un petit drame ou une comédie d'une saveur incomparable. Parmi les chansons modernes, d'inégale valeur, qu'elle a interprétées par la suite, c'est encore aux rythmes entraînants, aux airs de plein air, de trimardeurs et de marins qu'on donne la préférence.

Avec les airs de Jane Pierly alternaient les danses de Bella Reine, qui, en s'inspirant de personnages de Renoir, de Constantin Guys ou de Toulouse-Lautrec, imagine une scène résumant l'esprit de toute une époque, la mime et la danse avec une intensité extraordinaire. Le «pot au lait», «Sur le Pont d'Avignon», la «Buveuse», autant de compositions qui témoignent de ressources extrêmement variées et où l'artiste, pittoresque et émouvante à la fois, se renouvelle sans cesse.

Le spectacle se flattait d'être «d'avant-garde». C'est sans doute pour justifier ce titre qu'on avait prié le poète Max Jacob de faire une causerie ou plutôt un numéro. Max Jacob nous est apparu avec sa canne et son chapeau qu'il a enlevé pour nous permettre de contempler son masque de romain rajouté par un monocle solidement vissé.

L'auteur du «Cornet à dés» projetait de nous parler des mouvements «d'avant-garde» qui virent le jour au commencement du siècle et qui sont en train de passer à l'arrière-garde. Mais Max Jacob n'est pas homme à dissenter longuement sur le même sujet et, après avoir défini en dix secondes, le cubisme, il s'engagea dans le premier sentier qui se présentait et nous conta, à bâtons rompus, de vieux souvenirs du temps où de pauvres jeunes gens qui s'appelaient Picasso, Juan Gris, André Salmon, habitaient, sur les flancs de la Butte, cette succession d'ateliers qu'on baptisa le bateau-lavoir. Cet exposé décousu qui avait un charme indéniable, valait mieux qu'une dissertation esthétique et l'auditoire parut y prendre un réel plaisir.

M. Marcel Liévin nous donna une interprétation honorable de poèmes de Paul Fort, Cocteau, B. Zimmer. Mais son principal mérite est d'être l'organisateur de ce spectacle.

Admissions aux écoles primaires de Lausanne

Tout enfant né en 1928 est astreint à la fréquentation des écoles à partir du 15 avril 1935. Les parents ou personnes responsables sont priés de faire inscrire leurs enfants à la Direction des Ecoles, Hôtel de Ville, jusqu'à fin mars. Pièces à produire: extrait de naissance ou livret de famille et certificat de vaccination.

Les enfants nés en 1928 qui suivent une école particulière seront inscrits dans le même délai par leur institutrice.

Ceux qui sont instruits à domicile doivent également être indiqués à la Direction des Ecoles.

Les demandes d'exemption pour maladie seront accompagnées d'une déclaration médicale.

La présente publication ne concerne pas les enfants qui suivent une école infantine officielle; ceux-ci seront inscrits par l'institutrice de la classe à laquelle ils appartiennent.

Admissions aux écoles enfantines publiques et gratuites

Les inscriptions pour la nouvelle année scolaire 1935-1936 seront reçues tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h. (samedi après-midi excepté), à la Direction des Ecoles, Hôtel de Ville, du 25 février au 31 mars 1935. Evénement être inscrit les enfants nés en 1929 et 1930. Pièces à présenter: Extrait de naissance ou livret de famille et certificat de vaccination.

Les enfants qui, pour raison de santé ou pour toute autre cause, ne pourraient commencer l'école à la rentrée d'avril, doivent cependant être inscrits dans le délai indiqué ci-dessus. Aucune admission ne sera faite en cours d'année pour les enfants domiciliés à Lausanne.

Les élèves des écoles enfantines font partie obligatoirement de l'assurance infantile en cas de maladie dès leur entrée effective en classe.

LES CONFERENCES

Sur Vincenzo Bellini

Le professeur G. Delogu a fait une conférence très appréciée sur Bellini, sous les auspices de la Société «Dante Alighieri» de Lausanne, à l'occasion du premier centenaire de la mort du musicien.

L'orateur a tracé la vie de Vincenzo Bellini — dès sa naissance le 3 novembre 1802 à Catane à sa mort survenue à Puteaux, près Paris, le 23 septembre 1835 — s'étendant particulièrement sur certains épisodes biographiques qui ont eu un rapport direct avec l'activité créatrice du Maître, c'est-à-dire: ses études au Conservatoire de Naples de 1819 à 1825; ses débuts au Théâtre du Conservatoire avec l'opéra *Adelson et Salvini*, son deuxième opéra *Blanco et Fernando* en 1826 au théâtre S. Carlo de Naples, puis *Pirata* à la Scala de Milan, *Straniera*, *Zaira*, *Capulisti* et *Montecchi*, *Il Trovatore*.

Les chefs-d'œuvre du Maître restent incontestablement la *Sonnambula* et la *Norma*, composés tous deux en 1830-31 en Italie, ainsi que les *Puritani*, écrits durant la dernière année de sa vie à Paris, où l'opéra remporta un vif succès.

Ayant exposé et défini l'art du Maître comme un symbole et un exemple de mélodie pure, l'orateur résuma les critiques sévères et malveillantes de certains musicographes. Plaçant la noble figure de V. Bellini dans le cadre de l'histoire musicale européenne du XVIIIe siècle, il fit les appréciations de Heine, Wagner, Halévy, Bizet, Massenet, etc. La conférence, richement documentée, était agrémentée de projections représentant la maison natale de Catane, le clavecin du

Chemin de fer Aigle-Sépey-Diablerets
Les tours classiques pour skieurs: Pierre du Moëllé, 1680 m.; Isenau, 1900 m.; Le Meilleret, 1900 m.
Prix du billet du dimanche: Aigle-Diablerets et retour Fr. 4.50 Aigle-Le Sépey et retour Fr. 3.60

Les Diablerets
Station idéale. — Tous les sports. — Ecole suisse de ski.
Hôtels-Pensions à prix avantageux. — Billet aller et retour Aigle-Diablerets compris dans arrangement de 8 jours de pension. Liste au Bureau de Renseignements. Tél. 12

HOTEL DES DIABLERETS
Pension à partir de Fr. 11.— et
PENSION DES SPORTS
à partir de Fr. 8.—
Cuisine réputée. Arrangements pour familles, sociétés et longs séjours. Dir. R.-E. Waldner-Buchs.

CHESIÈRES Altitude 1225 m.
Actuellement la plus belle époque pour un séjour. Tous les sports. — Pour vos enfants le meilleur climat. — Situation en plein midi. — Maximum de soleil. — Hôtel Chamossaire dep. fr. 10.— Pension Amiguet fr. 8.50. — Car gratuit entre l'hôtel et Villars.

ECOLE SUISSE DE SKI GRYON Alpes vaudoises panorama grandiose
HOTEL BELLEVUE
Pension dep. Fr. 9.—, chauffage compris. — Arrangements spéciaux pour familles et Week-End. — Excellente cuisine. L. Bertholet, Dir.

GRYON s/Bex COURS DE SKI
par professeur diplômé, organisé par la
PENSION DU CHALET
Prix du cours: Fr. 60.— pour 7 jours, pension et service compris. Cuisine soignée. — Tél. 57 777. Nouveau propriétaire RUSSY-TROST.

Vallée de Joux Altitude 1020 - 1690
le pays idéal pour les sports d'hiver

CHAMPERY
1050 m. Ses beaux champs de neige. Ecole suisse de ski
Grandes patinoires — Hockey sur glace
Le samedi du 15 déc. au 16 fév., les 24 et 31 déc.
Train de sports: Lausanne — Champery dep. 14.00 h. Troistorrents arr. 16.57 h. Champery arr. 16.25 h.
Bureau Officiel de Renseignements. Tél. No 41

Maître, manuscrite musicaux, deux échantillons de sa correspondance, etc.
Le prof. Delogu, ensuite, afin de donner quelques exemples de mélodie du Maître, a fait entendre des fragments de *Norma*, *Sonnambula* et *Puritani*, par disques.

Les familles nombreuses à Lausanne
(A. T.) — D'après une enquête faite en 1933 par Mlle A. Auberson, les familles nombreuses sont rares à Lausanne; sur quelque 20.000 ménages, il n'y a que 148 familles ayant cinq enfants et plus; sur ce nombre, 110 peuvent être considérées comme de conditions modestes ou pauvres; dix seulement sont dans une situation aisée. En 1920, une première enquête avait établi que 20 % des familles nombreuses (six enfants et plus) peu aisées étaient assistées; cette proportion a passé à 37 % en 1933 à la suite du chômage. Si l'on ne considère que les familles dont le revenu est inférieur à fr. 4000, le pourcentage des assistés est plus élevé: 37 % en 1920, 51 % en 1933. De 1927 à 1933, la propor-

Vacances et sports d'hiver.

LES DIABLERETS

(Chemin de fer Aigle-Sépey-Diablerets)
Située à 20 km. d'Aigle, au cœur des Alpes vaudoises, et au pied de l'imposant massif du même nom, la station des Diablerets se prête admirablement à tous les sports d'hiver. La neige y est abondante et ses pentes variées permettent aux skieurs, débutants ou expérimentés, de nombreuses excursions ainsi que des courses très intéressantes parmi les principales desquelles nous citerons: le col d'Isenau, 2080 m., le lac Retaud, 1680 m. (restaurant); le Meilleret, 1900 m., par le Rachy, etc.

La route du Pillon (5 km.) est particulièrement propice à l'usage des bobes et des luges et une superbe patinoire de 7000 m2 est toujours soigneusement entretenue. Des professeurs de l'école suisse de ski et de patinage sont à disposition.

Les Diablerets sont reliés à la vallée du Rhône et la ligne du Simplon par un chemin de fer électrique à adhérence; le durée du parcours est de 45 min. jusqu'au Sépey (1000 m.), point de départ pour les Mosses, et de 1 h. 15 min. jusqu'aux Diablerets.

LE PARADIS DES SKIEURS I

Remarquablement situé et plus accueillant que jamais, le Grand Hôtel, dont la renommée n'est plus à faire, est prêt à recevoir les amateurs enthousiastes des sports d'hiver.

Rien n'a été négligé pour satisfaire toutes les préférences. Les hôtels du Grand Hôtel peuvent prendre part à de nombreuses compétitions qui sont organisées régulièrement.

CHESIÈRES

Celui qui ne connaît pas Chesières, cette station si coquette qui, depuis de nombreuses années, est devenue un centre sportif de premier ordre. Le climat y est particulièrement agréable et la neige abondante. Profitez de vos vacances ou de vos loisirs de fin de semaine, pour passer à Chesières quelques moments de détente. Vous trouverez à l'Hôtel du Chamossaire ou à la Pension Amiguet, le confort que vous désirez et un service soigné.

GRYON

Gryon, comme ses sœurs de Villars et Chesières, jouit d'un climat particulièrement agréable. En hiver, la contrée se prête admirablement à tous les sports. La neige y est abondante et fait la joie des skieurs. A l'instar de nombreuses stations, Gryon possède actuellement une Ecole suisse de ski, une belle patinoire et une piste de luge.

Au cours de l'hiver, plusieurs concours et courses seront organisés. Amis sportifs, tous à Gryon, Hôtel Bellevue. Prix modérés.

*

Les conditions avantageuses de la Pension du Chalet (qui n'excluent pas un service et une table soignée), permettront à chacun de s'accorder une semaine d'abandon hivernal. De jolies excursions en ski sont prévues entre les heures des cours, sous l'expertise de l'organisateur de l'établissement, montagnard et skieur entraîné. En outre, à l'intention de ses hôtes, il organise une course pour le 7me jour, qui vous conduira à Anzeindaz, Tavayannaz ou Bovonnaz. Vous aurez le plaisir de faire un frugal repas dans une des rustiques auberges situées à près de 2000 m. d'altitude.

LA VALLÉE DE JOUX

On y accède à partir de Vallorbe par le chemin de fer Pont Brassus. Elle offre aux patineurs son lac gelé de 9 km2; à luge, au bob, ses chemins de montagne aux virages impressionnants; aux skieurs ses immenses champs de neige de toutes déclivités adaptées à toutes les capacités; nul danger d'avalanche; du sommet de ses montagnes, la vue des Alpes ensoleillées.

CHAMPERY

situé dans un cadre idéal, au pied des Dents du Midi est à l'heure actuelle une des stations d'hiver les plus en vogue. De vastes champs de neige se prêtent admirablement à la pratique du ski (Planchaux). Le Col de Coux, les Portes du Soleil. Les amateurs de patinage ont à leur disposition une magnifique patinoire de 10.000 m2. De nombreuses manifestations sportives sont prévues pour cet hiver.



Dans un paradis de bonheur et de soleil éclatant.



Après les jours gracieux du sport.



La station paraît encore plus accueillante.



L'hôtel plus confortable.



et les soirées passent gaiement.

La bonne neige

Quels que soient leurs caprices ou leur désir de bien faire, les saisons sont obligées de compter avec le temps. Elles s'installent avec plus ou moins de lenteur. Les printemps qui ménagent ses effets, dépités ses feuilles avec minutie, nous laisse le temps de nous accoutumer. L'été et l'automne se succèdent avec de longues et sereuses transitions. L'hiver, lui, n'a pas de temps à perdre. Il s'empare de vous par surprise. Il s'impose d'un coup, sans avertissement. La veille, on contemplait avec mélancolie un monde gris, dur, terne, un paysage portant le deuil de l'année. Mais pendant la nuit, les machinistes aux pas feutrés ont planté le nouveau décor. Avec diligence, ils vous ont fait cette surprise. Et, quand, le jour venu, vous vous êtes approché de la fenêtre, brusquement, le rideau tiré, un monde clair et lumineux s'est révélé à vos yeux.

La neige, la bonne neige, vous transporte à cent lieues d'où vous étiez la veille. Une grande clarté qui vient de partout, d'en haut, d'en bas, entre dans la chambre. Une joie enfantine, des souvenirs oubliés vous rafraichissent soudain le cœur, en même temps qu'une bouffée d'air vivifiant coule sur votre visage. Vous avez l'impression de respirer pour la première fois. Qui n'a pas vécu cet instant de jeunesse retrouvé, qui n'a pas entendu, un beau matin cet appel au jeu hivernal, n'a pas vécu toute sa vie.

Le paysage assés encombré de cette vallée suisse où l'hiver nous a surpris s'est tout simplifié et n'offre plus rien que d'essentiel. Du haut en bas de la vallée, la neige a opéré son miracle. Vous demeurez immobile à contempler et vous vous étonnez de la richesse de ces ressources de couleurs qui sont à la fois des climats et des splendeurs de l'été, ajoutent à l'éclat hivernal.



L'exemple à imiter.

Ce qu'on doit aussi à la neige, c'est ce silence total, ce silence imprévu, qui s'est brusquement imposé dans le bruit et grincement de la journée. Le son des voix qui passent, le sabot d'un cheval sur la terre trop dure, les cahots d'un chariot, le roulement d'un moteur, la rumeur de la rivière, tout est atténué, sans écho, étouffé, matelassé, ouaté, caillé.

La neige agit comme un frein subtil qui ralentit la vie quotidienne, refreîne votre hâte, vous ramène à un rythme plus raisonnable, permet à vos nerfs de se détendre. Et voici que dans le silence retrouvé s'égrènent les notes claires du premier traîneau dont le carillon dédié au paysage immaculé l'une de ces chansons qu'on improvise quand on est joyeux.

On descend dans la rue pour prendre contact avec la nouvelle venue, pour s'offrir le plaisir physique de tenir dans sa main cette blancheur légère qui ne ressemble à rien, pour s'étonner une fois de plus de ce petit miracle de la physique.

Comme il fait froid, elle est sèche et fait entendre sous le pied ce craquement qui lui est particulier. Pour l'instant, elle est encore une entrave, un obstacle que les hommes écartent de leur chemin au moyen du chasse-neige. Tout à l'heure, elle vous rendra le sens de la vitesse, elle vous libérera de votre condition humiliante de piéton limité et contraint, quand, avec une latence à chaque pied, vous en prendrez possession.

Le ski a ouvert à l'homme un horizon dont il ne pourrait plus se passer. La neige lui a révélé l'inverse d'aller vite, mais cette vitesse inédite qui n'est celle ni de l'auto, ni du train, ni d'aucun véhicule parce que cette vitesse vous appartient en propre. Vous retrouverez les sensations que devait éprouver jadis le divin messager. Hormis quand, ses deux petites ailes aux talons, il se laisse glisser le long des pentes célestes. En cherchant bien, on trouverait qu'Hermès fut inventé en Suisse.

Vous foncez dans l'inconnu, aérien, léger, avec le bruit de l'air à vos oreilles, et le chuintement de la neige céleste sous votre effort. Vous vous offrez le luxe de l'audace. Vous vous laissez aller, vous vous abandonnez au vide. Qu'importe, puisqu'il n'y a ni tournant dangereux, ni obstacles, rien que le champ illimité et nul avant vous n'a passé. Et si, brusquement, la catastrophe survient, la bonne neige vous reçoit, maternelle, et atténue le choc du rêve qui s'interrompt.

Paul DECORVET.

ETAT CIVIL DE LAUSANNE

NAISSANCES
Du 2: Monique-Madeleine, fille de Aimé-Marc Joseph Moelini, maçon, de Noirmont (Berne) et de Rose née Portmann, à Vevey. — Jean-Pierre, fils de Jean Paul Urban Chaboudex, électricien, de Maccourt (Berne) et de Jeanne Laure née Cattin, à Lausanne.
Du 3: Michel Charles Louis, fils de Fernand Freymond, manœvrier, de St Cierges et de Lina Marguerite née Ravay, à Lausanne. — Rose Yvonne, fille de Henri Emile Eugène Musy, pépiniériste, de Boublens (Vaud) et de Clara Lucie Isaline née Mojonnier, à Ecu biens (Vaud). — Jean Pierre, fils de Pierre Schafroth, cordonnier, de Röttenbach (Berne) et de Simone née Decaillat, à Lausanne.
Du 4: Michel Roland, fils de Louis Pellet, vigneron, de Vuilly le Bas (Fribourg) et de Berthe-Marie née Bach, à Rivaz. — Michel Walter, fils de Walter Franz Caspar, tapissier, de Schmitlen (Grisons) et de Clara née Ruchti, à Prilly. — Germain, fille de Albert Emile Vallotton, maçon, de Vallorbe et de Géorgeline-Rosine née Cornainuz, à Lausanne.

PROMESSES DE MARIAGE

Fernand-Alexis Hubert, employé postal, de Ormont-dessous et Olga Augustine Zbinden, de Guggisberg (Berne), à Lausanne. — Etienne Giuseppe Antonio Margaritelli, de Deruzza (Tessin), à Lausanne et Marie-Cécile Desarzens, de Sarzens, à Bex. — Alfred Georges Tiffenbach, droguiste, de Studen (Berne) et de Ida Moser, de Herbligen (Berne), à Lausanne. — Jules Alfred Outrey, menuisier, de Bavois et Eugénie Hélène Pivati, de Saeset, à Lausanne. — Paul Bertram Robert Emyer, mécanicien, d'Etiagnères, à Lausanne et Laura Alice Joyet, de Cheseaux s. Lausanne, à Cheseaux s. Lausanne. — Henri-Louis Emile Muller, boulanger, de Sigriswil (Berne) et Madeleine Perret, d'Yverne, à Lausanne. — Eugène-Léonard Meylan, maçon, du Lieu de Marguerite Albertine Clot, de Veveys-le-Comte, à Lansonn (Gile) (Gile) emballleur, de Wahlern (Berne), à Lausanne et Alice Dupont, de Pully, à Pully. — Gildo Laurent Emile Buzzi, cordonnier, de Genève, à Lausanne et Jeanne Flora Mathey de l'Endroit, du Locle (Neuchâtel), à La Chaux-de-Fonds.

CHRONIQUE SPORTIVE



(De notre envoyé spécial)

XIV^{me} Concours national et courses de Gstaad

Tandis que dans les villes un ciel de plomb, que ne saurait éclaircir une terrible bise noire qui engourdit bêtes et gens, un tendre soleil d'hiver éclaire chastement Gstaad.

Dès la gare, le dévotement des chevaux donne à la station alpestre un petit air très « Maison Lafitte », infiniment sympathique.

L'aimable accueil que l'on trouve au bureau officiel de renseignements vous assure de la parfaite organisation de ces journées hippiques et la tiède atmosphère de l'hôtel où l'on déjeune — en vitesse — vous prouve une fois de plus que le haut pays romand ou alémanique fait bien les choses.

Un coup d'œil au terrain d'obstacles ravit l'amateur et le sol, qu'une neige bienveillante est venu assouplir durant la dernière nuit rassure.

Prix d'ouverture

A 14 heures, très exactement (ne sommes-nous pas au pays de l'exactitude ?) commence le Prix d'Ouverture, 12 obstacles, hauteur maximum 110, largeur 250. Le capitaine Studer et « Kuba » ouvrent le feu par un parcours régulier; « Fuyarde », malgré tout fera 0 faute. On ose espérer que son cavalier, fort de sa dernière expérience, aurait acquis plus de souplesse et de sentiment. « Marina » que le P. L. Dégalier avait inscrit au programme et qu'on se réjouissait de voir, est victime d'un petit accident et c'est « Tipperary » qui montera notre cavalier, avec sa science et son élégance consommées.

« Tipperary » sait maintenant ce que neige veut dire et c'est un parcours en tous points remarquable qu'elle fera. Mlle Wiendl paraît avoir intelligemment profité de ses quinze jours à Château d'Oex. Voilà un beau parcours. Quel plaisir de pouvoir louer sans réserve cette amazone — à califourchon — pleine de cran et de persévérance, et le sympathique « Ultimo » et « Jellow-Jack ». Mlle E. Stani, sur « Mic-Mac », vieil ami, est plus élégante et allante que jamais. Bravo ! Le P.-L. Gentsch, avec entrain et dans une cadence juvénile, monte, comme il y a quinze jours, trois chevaux de bonne classe. Il est aujourd'hui propriétaire de la très brillante « Dalila », que nous admirions à Château d'Oex. « Hofart » très, très rapide, « Agrezza » et « El Hassan », comme précédemment sont montés par le P.-L. Grundbacher. La blanche « Axel » à Mme Dégalier est montée sans éclat par le Lt. Friedrich, qui fait un très joli parcours sur son cheval d'arme « Servets ». Nous n'avions revu ni « Peru » ni de Weck depuis de nombreux mois. Félicitons ce dernier pour le travail accompli. « Peru » a modifié de 100 % sa cadence. Le pit. Luthi, parements rouges et grenade d'or, possède en « Johnny » un très bon cheval, aux puissants moyens. Luthi, quand il sera mieux familiarisé avec les concours, comptera sans doute parmi nos bons cavaliers.

« Lais » a, elle aussi, de très bons moyens que le pit. Steiner doit mettre mieux en valeur. « Miss » a décidé d'être un peu vite; c'est dommage. Vos succès au steeple, M. Bornand, ne doivent pas vous faire oublier que « Miss » sait aussi remporter des lauriers à l'obstacle.

Prix du Hornberg

Le Prix du Hornberg, skijöring non monté, nous montre la perfection des skieurs et l'étrange comportement des chevaux qui, sans jockey, galopent comme des poulains au pré. Un petit bonhomme haut comme trois pommes, déjà admiré à Château d'Oex, gagna avec « Nelly » le Prix du Hornberg. Son cran et sa science sont à louer hautement. « Tony » et un autre skieur de classe lui disputèrent jusqu'au bout la victoire.

Enfin, une dernière épreuve de skijöring non monté verra le jeune Audemar disputer la première place au vainqueur durant tout le parcours. Il semble que M. E. Gurnign soit parti un peu vite et que son cheval eût mieux rendu s'il l'avait réservé un peu plus. Au Bellevue, un orchestre expert, fait danser spectateurs et concurrents. Ceux-ci y vont prudemment, conscients de la tâche qu'il leur reste à accomplir.

JOURNÉE DE DIMANCHE

Prix du Windspillen

Dès 10 heures, dimanche matin, sous un ciel nettoyé par la bise, l'épreuve de chasse du Windspillen rassemblait sur le terrain jury, concurrents et spectateurs. (12 obstacles, maximum hauteur 120, largeur 300). Sept parcours 0 faute sur 26 montrent la qualité des chevaux présentés par l'épreuve. Le temps qui joue d'ailleurs un rôle prépondérant dans les épreuves de chasse, aujourd'hui plus que jamais prend de l'importance. « Silvo » au capitaine Baumann, un de nos très bons chevaux, est monté avec beaucoup d'à-propos par son cavalier qui sait en développer les bons moyens. « Débutante », major cav. P. de Muralt, est en très grands progrès, belle sauteuse à droite, elle fit un très joli parcours. Jamais « Extenso » et le 1er lieutenant Haecy n'avaient été si vite, c'est un brillant succès de plus pour notre populaire cavalier d'International, et son bon cheval. « Débutante » et « Extenso » n'ont qu'un cinquième de différence d'avec le vainqueur. Le major P. de Muralt monte encore la vénérable « Ecriture »; on s'étonne de trouver tant d'entrain chez une aussi âgée créature. Le très bon « Mosellan » et l'excellent cavalier qu'est le capitaine Baumann, un peu plus lent, font également 0 faute. « Peru » est en très grands progrès et nous félicitons son cavalier, le Lt. R. de Weck, pour son impeccable parcours d'une netteté

bien agréable à voir. Un train lent ne lui vaut que la 7^{me} place. « Peru », sans doute, n'aurait pas été aussi consciencieux à une allure plus vive, la neige étant un élément nouveau pour lui. « Elegant », d'assez méchante humeur, demande beaucoup à Dégalier.

Prix du Sanetsch

A 13 h. 30 se courait le Prix du Sanetsch, 1200 mètres, avec haies, pour soldats et appointés, conduite durant 800 mètres. « Nigaud », au brig. Zulauf, se classe premier comme prévu. Signalons les débutés des dragons Bigar et Oeschlin (« Ricarda » et « Similis »).

Prix du Rübhorn

Les sous-officiers ouvraient le Prix du Rübhorn. C'est « Cumberland » au cpl. Schmid qui arrivera premier devant « Sentina » au cpl. Klopfstein. Les autres concurrents sont en peloton derrière les deux premiers. On réclame, il y a quinze jours, de voir d'autres sous-officiers en course. On les a vus.

Prix du M. O. B.

L'épreuve pour la coupe-challenge Jakob Frey, gagnée l'an dernier par le 1er lieutenant Haecy, compte 14 obstacles, maximum 130, largeur 350. Epreuve sérieuse, comme on voit, et où on n'enregistra aucun parcours 0 faute, malgré la qualité de certains concurrents. C'est encore « Silvo », qui sera à la première place. Le capitaine Baumann est donc détenteur du challenge pour 1935. On a beaucoup apprécié le lieutenant Gentsch sur « Olga », « Débutante », malchanceuse, était pourtant si bien partie. « Héron » est toujours en progrès et M. R. Reymond peut être satisfait de ses deux journées.

Epreuves de sauts

Epreuve de sauts, un obstacle, avec barrage verra durant quatre tours les six chevaux inscrits passer la barrière. Au dernier, 1 m. 75, seuls « Fanfan-la-Tulipe » au 1er lieutenant Duval et « El Hassan » au 1er lieutenant Grundbacher franchiront le rude obstacle, terminant ex-aequo cette épreuve.

Prix des Hôtelliers

Le Prix des Hôtelliers, skijöring non monté, verra que deux concurrents au départ. C'est « Nelly » monté par M. Gentsch, skieur M. von Siebenthal qui l'emportera sur « Miss » monté par M. E. Bornand, skieur Pierre Bordini. Dès le début, « Nelly » prend la première place et malgré le gros effort de « Miss », qui au deuxième tour est à la même hauteur que son rival, la jument de M. Bornand, à qui il a beaucoup demandé dimanche, finira trois bonnes longueurs derrière la première.

Bien qu'une petite bise soufflât sans répit durant tout l'après-midi, les épreuves de dimanche furent suivies avec intérêt et le XIV^e concours hippique de Gstaad, est une nouvelle réussite à l'actif de la station oberlandaise.

A 23 heures, au Bernerhof, a eu lieu la distribution des prix. M. de Siebenthal remercie les membres du jury et les concurrents. M. le colonel Chenevière, président du jury, avant de commencer la distribution des prix, en quelques paroles pertinentes, remercie les organisateurs des concours de Gstaad, organisation parfaite, dit-il, et chevaux nationaux de première classe.

Voici les résultats : Prix du Windspillen, parcours de chasse (cat. M). — 1. Silvo, cap. Baumann, Thoune, 0 f., 1' 20" 3/5; 2. Débutante, maj. P. de Muralt, Berne, 0 f., 1' 26" 4/5; ex-aequo: Extenso, premier-lieut. Haecy, Lausanne, 0 f., 1' 26" 4/5; (hand. A) B. Agrezza, premier-lieut. Grundbacher, Thoune, 0 f., 1' 30" 4/5; 4. Ecriture, maj. P. de Muralt, Berne, 10 f., 1' 30" 4/5; 5. Mosellan, capit. Buchenhorner, Eptingen, 0 f., 1' 34" 1/5; 6. Peru, lieutenant R. de Weck, Thoune, 0 f., 1' 36" 2/5; 7. Elegant, Dégalier, Genève, 20 f., 1' 36" 2/5 (hand. B).

Prix du Sanetsch, course de haies (cat. D). — 1. Nigaud, Dragon Zulauf, Château d'Oex, 2' 06"; 2. Woglinde, drag. Braun, Oberdiessbach, 2' 10" 4/5; 3. Ricarda, drag. Bigar, Lausanne, 2' 11"; 4. Riserva, drag. Vogeli, Unterseen, 2' 16" 1/5; 5. Similis, drag. Oeschlin, Genève, 2' 17" 1/5.

Prix du Rübhorn, course de haies (cat. U). — 1. Cumberland, capit. Schmid, Delli, 3' 38" 3/5; 2. Sentina, capit. Klopfstein, Laupen, 3' 38" 4/5; 3. Renard, capit. Schick, 3' 42" 1/5; 4. Pazzette, capit. Wyler, Wichtlach, 3' 42" 2/5; 5. Felizia, capit. Meserli, Lenk, 3' 50".

Prix du M. O. B. (cat. S). — 1. Silvo, capit. Baumann, Thoune, 2 f., 1' 51" 1/5; 2. Olga, premier-lieut. Gentsch, Friedlienberg, 4 f., 2' 01" 2/5; 3. Débutante, maj. P. de Muralt, Berne, 6 f., 1' 50" 2/5; 4. El Hassan, premier-lieut. Grundbacher, Thoune, 10 f., 1' 54" 1/5; 5. Ecriture, maj. P. de Muralt, Berne, 8 f., 1' 52" 4/5; 6. Héron, M. R. Reymond, Buchenhorner, Eptingen, 8 f., 2' 12" 1/5; 8. Peru, lieutenant R. de Weck, Thoune, 10 f., 1' 46"; 9. Elegant, M. Dégalier, 12 f., 1' 46" 2/5.

Concours de sauts. — Ex-aequo, barrage à 1 m. 70: Fanfan-la-Tulipe, premier-lieut. Duval, Genève et El Hassan, premier-lieut. Grundbacher, Thoune, passent à 1 m. 65. Miss, M. Bornand, Val d'Arthus, M. Dégalier, Genève, Mosellan, capit. Buchenhorner.

Prix des Hôtelliers, skijöring non monté. — 1. Olga, cav. Gentsch, skieur Alfred Aellen, 2' 06" 1/5; 2. Miss, cav. Bornand, skieur Bordini.

Le premier-lieutenant Grundbacher, de Thoune, reçoit un prix d'honneur de la Société de cavalerie de Gstaad. Ch. E. Br.

On ne connaît plus aujourd'hui la concurrence sans la publicité.

Quatrièmes Jeux d'hiver universitaires internationaux à St-Moritz

On nous téléphone de St-Moritz: Hockey sur glace

La Hongrie bat la Suisse 3-1

La finale du tournoi de hockey sur glace s'est jouée dimanche matin à St-Moritz. Malheureusement, ce match fut faussé par un arbitrage partial et la puissance physique joua un rôle prédominant.

Au cours des deux premiers tiers-temps, aucun but n'est marqué, mais à la 7^{me} minute du 3^{me} la Suisse ouvre le score. Divers incidents émaillent alors la fin de la partie et juste une minute avant la fin du temps réglementaire, les Hongrois égalisent par leur avant-centre. Il faut donc jouer les prolongations. Au cours des cinq premières minutes, le centre-avant hongrois marque une seconde fois. La Hongrie, sûre de sa victoire, presse fortement les nôtres, non sans toutefois fermer étroitement le jeu lorsqu'elle se voit menacée. Peu avant la fin, les Centraux concrétisent leur supériorité par un troisième but.

Classement général du tournoi de hockey

1. Hongrie (a gagné trois matches, perdu un, la Suisse, de même, mais la Hongrie a marqué plus de buts 14 à 4 et la Suisse 11 à 5); 2. Suisse; 3. Tchécoslovaquie; 4. Lettonie; 5. Italie; 6. France.

Ski

Concours spécial de sauts

Le concours spécial de sauts bénéficiera d'un temps idéal, mais la neige était trop collante, aussi les sauteurs ne purent-ils donner leur maximum. Malgré cet handicap, Badruff, du Ski-Club de Saint-Moritz, réussit le meilleur saut de la journée avec 66 m. 1/2, ce qui est un excellent résultat vu les conditions de la neige.

Classement: 1. Kobberstad (Norvège), sauts de 53 m. 1/2 et 62; 2. Lucke (Autriche), 54 m. 1/2 et 59; 3. Badruff, 66 m. 1/2 et 50; 4. Christian Kaufmann (Suisse), 50 m. 1/2 et 59; 5. Borter (Grindelwald), 55 m. et 53 m. 1/2.

Classement des universitaires: 1. Götteran (Norvège), 55 et 54 m. 50; 2. Farup (Norvège), 53 et 56 m.

Classement des S. A. S.: 1. von Kaufmann, de Munich, 44, 45 et 59 m.

Le célèbre et le plus ancien sauteur de Suisse, Adolphe Badruff, fait une chute en effectuant son deuxième saut, alors qu'il avait atteint la longueur de 57 m. et se casse une jambe.

Classement définitif des courses estafette, descente, slalom, fond, combinées fond et saut

La Suisse, ayant joué de malchance dans les courses de ski et n'ayant pas participé à la course de fond et saut combinée, se classe 5^{me}. Ce fut surtout en hockey sur glace que la Suisse se mit en évidence.

Classement par nations: 1. Allemagne; 2. Italie; 3. Autriche; 4. Angleterre; 5. Suisse; 6. Norvège; 7. Hongrie; 8. Tchécoslovaquie; 9. Yougoslavie.

Classement des S. A. S.: 1. Deneckarh (Autriche); 2. Schmid (Autriche); 3. Dehmel (Allemagne); 4. Bussmann (Suisse); 5. Staic (Innsbruck).

Patinage

Concours à Ste-Catherine

Dimanche après-midi, à Ste-Catherine, s'est disputé le concours de patinage de l'Association romande de patinage, organisé par le Club des Patineurs de Lausanne. Voici les principaux résultats:

Novices: 1. Valéry Roehat; 2. André Subilia; 3. Georges Derron; 4. Marcel Depierre; 5. Mathilde Girardet.

Juniors: 1. Valéry Roehat; 2. André Subilia; 3. Suzanne Maurer.

Seniors: 1. Alexandre Schlageter; 2. Jean Creux; 3. Pierre Du Pasquier.

Challenge de M. G. Mercier, président de l'Association des Intérêts de Lausanne: 1. Alexandre Schlageter; 2. Jean Creux; 3. Pierre Du Pasquier.

Valse: Mlle de Coninck, Alexandre Schlageter; 2. Mme Lucienne Barrillier, Willy Huber; 3. Mlle Simone Strublin, Pierre Du Pasquier; 4. Mlle Suzanne Maurer, Jean Creux; 5. Mlle Caroline Gilchrist, André Subilia; 6. Mme Mathilde Girardet, Valéry Roehat.

Test préliminaire, pour la médaille du club. — 1. Mme Aimée Jaton; 2. Mme Mathilde Girardet; 3. Georges Derron; 4. Valéry Roehat.

Le jury était composé de MM. Dr Zbinden et Jaton.

Hockey sur glace

Finale de la Coupe d'Europe

Le match disputé samedi soir, à Paris, revêtait un intérêt particulier, en raison de la qualification du vainqueur pour la finale de la coupe d'Europe. Cette rencontre s'est terminée par un match nul, le Stade Français et l'équipe anglaise de Streatham marquant chacun 2 buts.

Le Canada bat l'équipe suisse 4-0

C'est devant plus de 5000 personnes à Bâle, que l'excellente équipe du Canada a battu notre équipe nationale par 4 buts à 0.

Tournoi de Champéry

Ce tournoi s'est disputé dimanche à Champéry; le matin l'équipe locale a battu l'université de Lausanne par 2 buts à 1 et l'après-midi Université de Lausanne a triomphé de son adversaire par un but à 0.

Ski

Championnat de France à Chamonix

La dernière journée du championnat de France à Chamonix s'est déroulée dimanche, par les concours de saut. Les Suisses n'ont guère brillé; Fritz Steuri, l'un des favoris de l'équipe, a fait une chute lors de son premier saut et n'a pu participer au second saut.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

les troupes de choc et les réserves du front commun ont tenu la rue C'était la réplique à la manifestation patriotique du 6 février

LE DÉFILÉ DES TROUPES ROUGES, PLACE DE LA REPUBLIQUE

Paris, 10 février. (Havas.) — La Place de la République a présenté dimanche après-midi un aspect paisible, mais une animation inaccoutumée. Le service d'ordre: gardes républicains à cheval, gardes à pied, gardes mobiles, gardiens de la paix, occupe les abords de la place.

C'est sur les marches de la statue élevée au centre de la place, au pied du lion de bronze que sont déposées les couronnes apportées depuis le matin par les délégations. Toutes les couronnes sont composées de fleurs rouges. Les délégations apportant les couronnes défilent dans le plus grand ordre, déposent les couronnes et les gerbes, saluent le poing levé et se retirent. Ce ne sont point des gardiens de la paix qui assurent le service d'ordre autour de la statue, mais des commissaires munis d'un brassard bleu et rouge, aux couleurs de la ville de Paris qui l'a organisé. Parmi ces commissaires on remarque MM. Gourdeux, du comité directeur du parti communiste, secrétaire de la fédération postale unitaire. Monmousseau de la C. G. T. U., Zyromsky, de la fédération socialiste de la Seine.

Les couronnes s'amoncellent au pied de la statue. Le calme règne sur la place et les délégations poursuivent leur lent défilé. Pour éviter l'encombrement, des cordons de gardiens de la paix arrêtent les nouveaux arrivants et ne leur laissent poursuivre leur chemin que lorsque la place se trouve déblayée.

Dans la cour de la caserne du Château d'Eau sont rangés de nombreux cars de la préfecture de police ainsi que des camions de transport du train. Tous les cafés sont ouverts et leurs terrasses sont pleines de consommateurs. On ne signale jusqu'ici aucun incident.

A 16 heures, rien à signaler

Paris, 10 février. (Havas.) — Maintenant les couronnes décorent d'une large traînée rouge tout le sous-bassement du socle de la statue et la file des délégations s'étend sur tout le boulevard du Temple. Des opérateurs de cinéma circulent et prennent des vues de cet imposant cortège qui continue son défilé paisiblement.

M. Régnier, ministre de l'intérieur, s'est rendu à la caserne du Château d'Eau, pour inspecter le service d'ordre. A 16 heures, le défilé, dans lequel on remarque les élus des partis communistes et socialistes, se poursuit calme et silencieux. On ne signale aucun incident.

Les fleurs sont enlevées par les manifestants

Paris, 10 février. (Havas.) — Une délégation du groupe parlementaire socialiste est venue à 17 h. 20 apporter une couronne. A 18 heures, la circulation a été rétablie autour du Rond-Point et les organisateurs, afin d'éviter des contre-manifestations hostiles dans la soirée, décidèrent à l'enlèvement des fleurs. Des militants escaladèrent les statues, décrochèrent couronnes et gerbes, des taxis portèrent à la Grange-aux-Belles en attendant qu'elles soient apportées au Mur des fédérés, dans la journée de lundi.

En Allemagne

Les propos de M. Gœbbels

Nous avons signalé samedi une information berlinoise du « Giornale d'Italia » suivant laquelle M. Gœbbels aurait, au cours d'un récent discours, annoncé que l'Allemagne commencerait sous peu une offensive visant à la mainmise sur Memel et l'Autriche. L'agence officielle, le D. N. B., déclare à présent que tout cela est de pure invention. « Nous pensons, remarquent à ce propos les « Débats », qu'elle joue sur le mot « discours ». Il ne s'agit pas, en effet, d'une harangue prononcée en public, mais plutôt d'un exposé fait par le ministre de la propagande à ses collaborateurs ».

Mort du peintre Max Liebermann

Le fameux peintre allemand Max Liebermann, dont nous avons annoncé la mort survenue à l'âge de quatre-vingt-sept ans, était l'un des chefs de l'école impressionniste allemande. Il avait été président de l'Académie prussienne des Beaux-Arts. Depuis quelques années déjà, il vivait dans une retraite absolue.

D'origine juive, il avait été l'objet tout récemment de violentes attaques dans la presse allemande. Dans son numéro du 13 décembre dernier, la « Deutsche Zeitung » lui reprochait notamment d'avoir subi fortement l'influence de l'école impressionniste française et d'être toujours resté en dehors de toute production artistique vraiment allemande.

GUILLAUME II RENTRERAIT EN ALLEMAGNE ?

On téléphone de Berlin à la Thurgauer Zeitung: « Ainsi que nous l'apprenons de bonne source, l'ex-kaiser Guillaume II a chargé son représentant en Allemagne, le général en retraite von Dommes, d'entreprendre à Berlin des démarches en vue d'obtenir l'autorisation de faire un séjour en Allemagne pour sa santé. Le général von Dommes a été reçu personnellement par le chancelier Hitler auquel il a demandé de la part de l'ex-kaiser l'autorisation de s'installer le printemps prochain pour un séjour de deux à trois mois aux bains de Homburg, près de Francfort-sur-le-Main, où l'ancien empereur possède un château. Le bruit court que Hitler se serait montré accessible à cette demande, à condition toutefois que Guillaume II s'impose la plus stricte réserve et que la visite prévue n'entraîne aucune manifestation monarchiste. On affirme que la visite que le kronprinz a faite récemment au chancelier Hitler est aussi en rapport avec ce projet, de sorte qu'on considère comme probable que, pour la première fois depuis le 9 novembre 1918, l'ex-kaiser fera une nouvelle apparition sur le sol allemand. »

Le calme est rétabli

(Havas.) — A 18 heures, la manifestation est virtuellement terminée. La Statue est dépouillée des fleurs qui la recouvraient et la circulation a repris normalement. Peu de temps après, le service d'ordre est levé. Aucun incident n'est à signaler aux abords des lieux de la manifestation.

50,000 socialo-communistes ont défilé

Paris, 10 février. (Havas.) — La préfecture de police estime à une cinquantaine de mille le nombre de personnes qui ont défilé devant la statue de la République de 14 heures à 17 h. 30. Cinq cents couronnes environ ont été déposées sur le socle de la statue. Ces couronnes ont été enlevées dans la soirée et déposées à la maison des syndicats, en attendant d'être placées lundi matin au cimetière du Père Lachaise. A l'issue du défilé aucun incident ne s'est produit.

LA PAIX ARMÉE ACTUELLE DOIT FAIRE CRAINDRE LE PIRE

Notre correspondant de Paris nous téléphone: La commémoration des journées des 9 et 12 février 1934 par le front commun socialiste et communiste, s'est déroulée dimanche après-midi sur la place de la République avec un ampleur considérable. On évalue à 500 le nombre des couronnes et des gerbes qui ont été déposées au pied du monument de la République, à la mémoire des victimes que les groupements de gauche ont complétés il y a un an.

Suivant les prescriptions du gouvernement, il n'y a pas eu de cortège, mais, comme le 6 février sur la place de la Concorde, les manifestants venus isolément ont formé une foule canalisée pour défilé, qui finissait par former un cortège. Les manifestants obéissant au mot d'ordre de leurs chefs, se dispersaient après avoir passé devant le monument en saluant du poing. On peut estimer à 50 mille le nombre des personnes qui ont répondu à l'appel du front commun dont l'organisation et le succès de dimanche feront une très grosse impression. On remarquera que le ministre de l'intérieur, M. Marcel Régnier, s'est rendu sur la place de la République et, mêlé à la foule, a défilé devant le monument. On verra dans ce geste la réplique à la présence de M. Pierre-Etienne Flandin, président du Conseil, à Notre-Dame, où il avait assisté à la messe du 6 février. Il reste à savoir si cette manifestation gouvernementale de l'impartialité donnera des résultats politiques favorables à la situation menacée du ministère.

Il est permis d'en douter. Les manifestations de ces derniers jours montreraient au contraire que la nécessité de choisir s'imposera bientôt. On ne reste pas indéfiniment sur une corde raide.

Le calme est rétabli

(Havas.) — A 18 heures, la manifestation est virtuellement terminée. La Statue est dépouillée des fleurs qui la recouvraient et la circulation a repris normalement. Peu de temps après, le service d'ordre est levé. Aucun incident n'est à signaler aux abords des lieux de la manifestation.

50,000 socialo-communistes ont défilé

Paris, 10 février. (Havas.) — La préfecture de police estime à une cinquantaine de mille le nombre de personnes qui ont défilé devant la statue de la République de 14 heures à 17 h. 30. Cinq cents couronnes environ ont été déposées sur le socle de la statue. Ces couronnes ont été enlevées dans la soirée et déposées à la maison des syndicats, en attendant d'être placées lundi matin au cimetière du Père Lachaise. A l'issue du défilé aucun incident ne s'est produit.

LA PAIX ARMÉE ACTUELLE DOIT FAIRE CRAINDRE LE PIRE

Notre correspondant de Paris nous téléphone: La commémoration des journées des 9 et 12 février 1934 par le front commun socialiste et communiste, s'est déroulée dimanche après-midi sur la place de la République avec un ampleur considérable. On évalue à 500 le nombre des couronnes et des gerbes qui ont été déposées au pied du monument de la République, à la mémoire des victimes que les groupements de gauche ont complétés il y a un an.

Suivant les prescriptions du gouvernement, il n'y a pas eu de cortège, mais, comme le 6 février sur la place de la Concorde, les manifestants venus isolément ont formé une foule canalisée pour défilé, qui finissait par former un cortège. Les manifestants obéissant au mot d'ordre de leurs chefs, se dispersaient après avoir passé devant le monument en saluant du poing. On peut estimer à 50 mille le nombre des personnes qui ont répondu à l'appel du front commun dont l'organisation et le succès de dimanche feront une très grosse impression. On remarquera que le ministre de l'intérieur, M. Marcel Régnier, s'est rendu sur la place de la République et, mêlé à la foule, a défilé devant le monument. On verra dans ce geste la réplique à la présence de M. Pierre-Etienne Flandin, président du Conseil, à Notre-Dame, où il avait assisté à la messe du 6 février. Il reste à savoir si cette manifestation gouvernementale de l'impartialité donnera des résultats politiques favorables à la situation menacée du ministère.

Il est permis d'en douter. Les manifestations de ces derniers jours montreraient au contraire que la nécessité de choisir s'imposera bientôt. On ne reste pas indéfiniment sur une corde raide.

LE REGROUPEMENT DES FORCES DE GAUCHE SERA BIENTÔT ACCOMPLI

(Havas.) — Le parti socialiste français a clos son congrès après avoir adopté à l'unanimité la déclaration du parti, que lui a proposée son comité et qui comporte principalement la résolution de créer entre les trois partis: socialistes français, républicain-socialiste et socialiste de France, une alliance étroite susceptible d'aboutir à leur fusion en un parti unique.

Mort d'un ancien conseiller d'Etat fribourgeois

(P. S. M.) M. Joseph Chuard, ancien conseiller d'Etat fribourgeois, vient de mourir à Zurich, où il dirigeait la Banque pour entreprises électriques (Electro-Bank). Il naquit le 20 mai 1870, fut ingénieur de la Compagnie du Nord-Est, puis de la maison de construction Nürnberg A.-G. à Nuremberg. En 1897, il fonda à Francfort un établissement qui prit son nom. Il fut, en 1912, ingénieur de l'Etat de Fribourg, chef des services industriels de l'Etat en 1913 et conseiller d'Etat, directeur des travaux publics de 1914 à 1919. En 1919, il entra à la direction de l'Electro-Bank de Zurich.

Manifestation scolaire à la mémoire du Dr C. Roux

(A. T.) — Le Département de l'instruction publique et des cultes a invité les commissions scolaires, les membres du corps enseignant primaire et primaire supérieur à consacrer, dans toutes les classes primaires et primaires supérieures du canton, une partie de la matinée du samedi 13 février, à la mémoire du professeur Dr César Roux, décédé à Lausanne le 21 décembre dernier. Les institutrices et les instituteurs rappelleront à leurs élèves le talent de grand chirurgien, ses grandes qualités de cœur, de même que son ardent patriotisme.

Manifesteront-ils à la mémoire du Dr C. Roux

(A. T.) — Le Département de l'instruction publique et des cultes a invité les commissions scolaires, les membres du corps enseignant primaire et primaire supérieur à consacrer, dans toutes les classes primaires et primaires supérieures du canton, une partie de la matinée du samedi 13 février, à la mémoire du professeur Dr César Roux, décédé à Lausanne le 21 décembre dernier. Les institutrices et les instituteurs rappelleront à leurs élèves le talent de grand chirurgien, ses grandes qualités de cœur, de même que son ardent patriotisme.

Manifesteront-ils à la mémoire du Dr C. Roux

(A. T.) — Le Département de l'instruction publique a adressé à toutes les classes un excellent